

Rapport

Insertion des diagnostics territoriaux socio-économiques pour construire des plans d'actions sur les captages

Anne-Paule METTOUX-PETCHIMOUTOU (OIEau)

Décembre 2013

Document élaboré dans le cadre de la CPO 2013-
Diagnostic socio-économique territorial pour les aires
d'alimentation de captage

Auteure : Anne-Paule METTOUX-PETCHIMOUTOU, chef de projet (OIEau), ap.mettoux-petchimoutou@oieau.fr

Correspondants :

Onema- DAST : Delphine Loupsans, delphine.loupsans@onema.fr

Onema- DAST : Claire Billy, claire.billy@onema.fr

OIEau : Stéphanie Laronde

Droits d'usage : accès libre

Niveau géographique : national

Couverture géographique : France (dont DOM)]

Langue : français

Mots clés : diagnostic territorial, indicateurs socio-économiques, aire d'alimentation de captages

Insertion des diagnostics territoriaux socio-économiques pour construire des plans d'actions sur les captages

Anne-Paule Mettoux-Petchimoutou

Contexte de programmation et de réalisation

La Directive Cadre Européenne et le Grenelle de l'Environnement, les Conférences environnementales ont tous affiché qu'un des enjeux majeurs de ces prochaines années est la qualité de l'eau. En février 2009, 507 captages ont été déclarés prioritaires et des aires d'alimentation de captage pour lutter contre les pollutions diffuses ont été instaurées.

Avant de mettre en place un plan d'actions, une phase de diagnostics a lieu. L'objectif de ce rapport est de montrer la complémentarité des diagnostics (multi-pressions, agricoles, socio-économiques) pour définir les enjeux territoriaux des AAC et utiliser efficacement les résultats dans les préconisations d'actions et leur mise en œuvre

L'auteure

Anne-Paule Mettoux-Petchimoutou
Chef de projets
Ap.mettoux-petchimoutou@oieau.fr

Les correspondants

OIEau : Stéphanie LARONDE, s.laronde@oieau.fr
Onema- DAST : Delphine Loupsans, delphine.loupsans@onema.fr
Onema- DAST : Claire Billy, claire.billy@onema.fr

Référence du document : Insertion des diagnostics territoriaux socio-économiques pour construire des plans d'actions sur les captages

Droits d'usage :	<i>accès libre</i>
Couverture géographique :	France
Niveau géographique [un seul choix] :	National
Niveau de lecture	Tout public
Nature de la ressource :	

Insertion des diagnostics territoriaux socio-économiques pour construire des plans d'actions sur les captages

Anne-Paule Mettoux-Petchimoutou

Synthèse opérationnelle

Contexte général

La Directive Cadre européenne sur l'eau, le Grenelle de l'Environnement et les Conférences environnementales ont fait de la reconquête de la qualité de l'eau, l'un des enjeux majeurs de ces prochaines années. Pourtant, le contentieux européen actuellement ouvert contre la France pour non-respect de la directive nitrates rappelle avec force l'inefficacité des plans de gestion jusqu'ici mis en œuvre, notamment pour lutter contre les pollutions diffuses. En février 2009, la protection de 507 captages pour l'alimentation en eau potable a été déclarée prioritaire et des aires d'alimentation de captage (AAC) ont dès lors été instaurées. En 2013, ce n'est pas moins de 500 nouveaux captages prioritaires qui ont été ajoutés à la liste. Tous ces captages prioritaires dits « captages Grenelle » font désormais l'objet d'un plan de protection et de lutte intensif contre les pollutions. Cette démarche de protection, pour chaque aire d'alimentation de captage se déroule en trois phases : identifier l'aire et sa vulnérabilité, établir un diagnostic des pressions et mettre en place un plan d'actions. Le présent document s'intéresse à la problématique générale des diagnostics territoriaux plus particulièrement aux diagnostics socio-économiques comme outils d'aide à la décision.

Objectifs

L'objet de ce rapport est de montrer l'importance d'insérer dans la démarche de protection des aires d'alimentation de captage, un diagnostic territorial socio-économique afin de caractériser les enjeux territoriaux de l'AAC et ainsi améliorer l'efficacité des mesures d'action proposées. Au-delà il vise à mettre en valeur l'intérêt qu'il y a à cumuler les diagnostics multi-pressions, agricoles et socio-économiques.

Méthodologie

Pour comprendre dans quelles mesures l'insertion d'un diagnostic territorial socio-économique est important dans la démarche AAC, le rapport a été conçu sous la forme de questions-réponses. De nombreux exemples illustrent les résultats présentés.

Principaux acquis

Le diagnostic territorial socio-économique (DTSE) est un outil d'aide à la décision qui permet de situer l'aire d'alimentation de captage dans un projet de territoire. Il s'appuie sur une méthodologie alliant données quantitatives, enquêtes qualitatives et analyses permettant de déterminer les atouts, les opportunités, les forces et les menaces d'un plan d'actions. .

Le DTSE est un outil précieux dans la démarche AAC car il met l'accent sur les enjeux socio-économiques d'un territoire et sur les points d'accords et de désaccords entre les parties concernées. Au cours du DTSE, les diverses activités mises en œuvre sur l'AAC sont finement décrites et replacées dans un cadre d'action global, l'ensemble des usages identifiés et analysés selon une perspective interactive.

Dans la première phase plutôt quantitative, nous montrons qu'un certain nombre d'indicateurs sont utilisés pour déterminer le contexte socio-économique de l'aire d'alimentation de captage. Ces indicateurs pluriels portent notamment sur la configuration démographique (nombre de communes, nombre d'habitants, pyramide des âges...), sociale (catégories socio-professionnelles, nombre d'associations présentes sur le territoire, ...), économique (nombre d'emplois concernés, types d'emplois...) du territoire concerné. Certains indicateurs peuvent être reliés à une problématique

particulière (agriculture, industrie, assainissement...). L'objectif principal des indicateurs socio-économiques est de caractériser les activités économiques et sociales d'un territoire donné ainsi que les relations que les acteurs concernés par l'AAC tissent avec l'extérieur (filières agricoles...)

A ces indicateurs s'ajoutent des indicateurs qualitatifs portant sur le système organisationnel d'un territoire (organisation des services d'eau, plans de gestion en cours ou à venir, programmes agri-environnementaux...) dont son système de gouvernance (rôle des collectivités territoriales, rôle des l'Etat, des agences de l'eau, acteurs économiques...). Tous ces indicateurs sont reliés entre eux pour mettre en évidence les relations qu'entretiennent l'ensemble de ces acteurs. Ils sont fréquemment complétés par des enquêtes de terrain qui illustre les jeux des acteurs. L'objectif est alors de comprendre les rôles des différents acteurs et comment ils s'entremêlent.

L'analyse combinée des données qualitatives et de l'enquête de terrain permet de mettre en exergue les atouts du territoire vis-à-vis de l'AAC, ses menaces, ses forces et ses opportunités. Par ce biais, les décideurs disposent d'une vision globale et fine du territoire qui facilite la connexion du plan de protection de l'AAC à un projet de territoire plus global. L'AAC n'est ainsi plus déconnectée des autres problématiques liées à l'eau et au développement socio-économique.

Le diagnostic territorial socio-économique (DTSE) dans la démarche AAC est complémentaire du diagnostic territorial multi-pressions (DTMP) qui inclut un diagnostic territorial des pressions agricoles (DTPA). Le DTSE apporte des éléments de compréhension d'un territoire qui ne se trouvent pas nécessairement dans les diagnostics de pression. Les indicateurs recueillis lors du DTMP sont utilisés dans l'analyse du DTSE. De même, certaines informations du DTPA permettent de renseigner les indicateurs du DTSE. Par exemple, l'âge des exploitants est recueilli dans le DTPA. Dans le DTSE, cet indicateur est croisé avec l'âge de la population de l'AAC. Etablir un profil des exploitants permet de mettre l'accent sur les questions de transmission, de dynamisme des acteurs, leurs réseaux sociaux. Les diagnostics DTMP et DTSE ne s'opposent pas, bien au contraire, ils s'imbriquent les uns dans les autres pour apporter aux décideurs les informations nécessaires à l'élaboration de mesures d'action efficaces sur leur territoire.

Pour en savoir plus

MEDDE, MAAF, Guide méthodologique-*Protection d'aire d'alimentation de captage en eau potable contre les pollutions liées à l'utilisation de fertilisants et de pesticides*, 2012, http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_Methodo_aires_de_captage_-_assemblage_web.pdf

Agence de l'Eau Seine Normandie, *Diagnostic socio-économique agricole dans une aire d'alimentation de captage*, 2010, https://colloque4.inra.fr/.../5_PPT_AL-GUILMAIN.pdf

Agence de l'eau Seine-Normandie, *Diagnostic socio-économique dans une AAC. Mise en œuvre dans le captage de Dieudonné-Montchavert*, diaporama de présentation, http://www.eau-seine-normandie.fr/fileadmin/mediatheque/Politique_de_leau/Journee_27_janv_11/7_diag_socio-eco_demarche.pdf

METTOUX-PETCHIMOUTOU A. P., *Pour un diagnostic territorial socio-économique appliqué au domaine de l'eau et des milieux aquatiques*, Rapport, 2013 (à paraître)

ROUSSARY Aurélie, SALLES Denis, AKERMANN G., *ACT'EAU-Acteurs des aires d'alimentation de captages et territoires de l'eau-PHASE 1 : Diagnostic socio-économique*, CERTOP-Agence de l'eau Adour Garonne, Université Toulouse le Mirail, 2010 ; http://cemadoc.irstea.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php

Sommaire

Synthèse opérationnelle	3
RESUMES	6
Introduction	7
1. Objectifs et avantages du diagnostic territorial socio-économique dans le cadre d'une AAC	7
Place du DTSE dans la démarche AAC	8
Articulation des diagnostics dans le cadre de la démarche d'une AAC	9
2. Questions-réponses sur la démarche d'un DTSE sur une AAC	14
Pourquoi réaliser un DTSE sur une AAC ?.....	14
Quelles sont les différentes phases d'un DTSE ?	14
Quelles sont les méthodes utilisées pour la réalisation d'un DTSE ?	20
Quelles sont les compétences nécessaires pour réaliser un DTSE ?.....	24
Quels sont les indicateurs socio-économiques qui peuvent s'insérer dans le DTSE pour les aires d'alimentation de captages ?	24
Comment mettre en place un DTSE ?.....	28
Qui réalise le DTSE ?	28
Conclusion	29
Bibliographie	30
Figure 1 : Place du DTSE dans la démarche AAC.....	8
Figure 2 : Définition générale de l'analyse AFOM (CDIAE)	22
Exemple 1: Périmètre de l'aire d'alimentation du captage de Gueux (51).....	8
Exemple 2 : Les opérations de reconquête de la qualité de l'eau (ORQUE) en septembre 2012 (Agence de l'eau Artois-Picardie).....	9
Exemple 3 : Le DTMP-Présentation d'ANTEA Group-champs captant de l'Escrebieux, 2011	10
Exemple 4 : Extraits du DTMP du Bassin de Maillebois (28).....	10
Exemple 5 : Questionnaire DTPA, Chambre d'Agriculture de l'Ariège, 2011	11
Exemple 6 : Élément d'un DTPA sur l'aire de captage d'Oursbelille (65).....	12
Exemple 7 : Communes du bassin d'alimentation (DTPM, bassin de Maillebois, 2011).....	12
Exemple 8 : Montants des subventions du CG 49 pour l'alimentation en eau potable-SAGE Evre-Thau-St Denis (2004)	13
Exemple 9 : Les emplois agricoles dans le perche eurélien-2004- IDEA Recherche & ASCONIT Consultants.....	14
Exemple 10 : Schéma pour caractériser le territoire. Les catégories socio-professionnelles (1)	15
Exemple 11 : Schéma pour caractériser le territoire. L'agriculture (2).....	16
Exemple 12 : Schéma pour caractériser le territoire. Le tourisme. (3).....	16
Exemple 13 : Schéma pour caractériser le territoire (4). Les filières.	17
Exemple 14 : Schéma de caractérisation des acteurs : les acteurs potentiels d'une AAC.....	17
Exemple 15 : Types d'acteurs socioprofessionnels interrogés lors d'un diagnostic socio-économique.....	18
Exemple 16 : Schéma pour caractériser les acteurs.....	19
Exemple 17 : Tableau récapitulatif-analyse AFOM	19
Exemple 18 : Guide d'entretien (Ecodécision, Agritem, AESN, 2011).....	20
Exemple 19 : METE'EAU : un outil de MEDIation TERRitoriale autour de	21
Exemple 20 : Analyse atouts-faiblesses SAGE des bassins de la Marque et de la Deûle	22
Exemple 21 : Analyse D2MIP Figeac-Decazeville	23
Exemple 22 : les quatre registres de l'analyse spatiale (2002).....	23
Tableau 1 : Quelques sources d'indicateurs	20
Tableau 2 : Les indicateurs socio-économiques statistiques.....	24
Tableau 3 : Indicateurs Activités.....	24
Tableau 4 : Les acteurs	26
Tableau 5 : Planification	27

Insertion des diagnostics territoriaux socio-économiques pour construire des plans d'actions sur les captages

ANNE-PAULE METTOUX-PETCHIMOUTOU

RESUMES

Résumé

En février 2009, lors du premier Grenelle de l'Environnement 507 captages prioritaires ont été définis. Pour lutter contre les pollutions diffuses, des aires d'alimentation de captages ont été instaurées. Avant de mettre en place un plan d'actions, une phase de diagnostics est préconisée. L'objectif de ce rapport est de montrer la complémentarité des diagnostics (multi-pressions, agricoles, socio-économiques) pour définir les enjeux territoriaux des AAC et utiliser efficacement les résultats dans les préconisations d'actions et leur mise en œuvre.

Il repose sur de nombreuses illustrations de diagnostics socio-économiques réalisés pour des aires d'alimentation de captage, des SAGE ou des opérations d'aménagement du territoire.

Dans une première partie, les objectifs et les avantages du diagnostic territorial socio-économique dans le cadre de la démarche des aires d'alimentation de captage sont évoqués notamment sa place par rapport aux deux autres diagnostics existant, les diagnostics multi-pressions et le diagnostic agricole. La seconde partie est consacrée à la mise en œuvre de ce diagnostic, quelles sont les méthodes, quels sont les indicateurs...

Mots-clés : Aire d'alimentation de captage, diagnostic territorial socio-économique

Summary

During the first « Grenelle de l'environnement », in 2009, 507 priority catchments have been defined to reduce diffuse pollution. Areas of catchments have been introduced before implementation of a plan. The report's objective is to show how social-economics diagnosis is important to define issues and elaborate a relevant plan.

In the first part, objectives and benefits and socio-economical diagnosis have been highlighted. The second part presents elements to implement socio-economical diagnosis.

Key words : , France, water, catchments areas, socio-economical diagnosis

Introduction

En 2012, l'Office International de l'Eau, OIEau en partenariat avec l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Onema, a réalisé un état de l'art des méthodes de diagnostic territorial socio-économique (DTSE). Cette étude se prolonge en 2014 avec la mise en place d'un diagnostic territorial socio-économique modulable applicable aux projets liés au domaine de l'eau et des milieux aquatiques.

Parallèlement, la mise en place des aires d'alimentation de captage (AAC) a suscité de nombreuses interrogations sur les diagnostics territoriaux socio-économiques. Aux diagnostics techniques (DTPM-diagnostic territorial multi-pressions ; DTPA, diagnostic territorial des pressions agricoles), s'est progressivement imposée la nécessité de réaliser un diagnostic territorial socio-économique afin de les compléter, d'apporter un éclairage plus large et inclure les aires d'alimentation de captage dans des projets de territoire.

Ce document s'adresse aux porteurs de projet d'une aire d'alimentation de captage et à leurs animateurs. Il apporte des éléments de réponse aux questions suivantes:

Pourquoi réaliser un diagnostic territorial socio-économique (DTSE) sur les aires d'alimentation de captage ? Quelles sont les méthodes de DTSE applicables aux AAC ? Quand et comment introduire des DTSE dans les démarches AAC ? Dans quelle mesure, les résultats d'un DTSE peuvent s'insérer dans des programmes d'action ?

Ce document a pour objectifs de :

- Mettre en adéquation les diagnostics (agricole, de vulnérabilité, socio-économique) ;
- Montrer la complémentarité des diagnostics pour définir les enjeux territoriaux des AAC ;
- Utiliser efficacement les résultats dans les préconisations d'actions et leur mise en œuvre ;
- Définir des critères sociologiques à prendre en compte dans les DTSE.

1. Objectifs et avantages du diagnostic territorial socio-économique dans le cadre d'une AAC

Le DTSE est un outil qui permet de penser l'AAC comme un **projet de territoire**. Il inclut le plan d'actions dans le développement d'un territoire pour envisager des actions qui dépassent le cadre agricole, notamment en direction des acteurs non agricoles, sur les moyen et long termes.

Le guide méthodologique « *Protection d'aire d'alimentation de captage en eau potable contre les pollutions liées à l'utilisation de fertilisants et de pesticides* » des ministères en charge de l'Ecologie et de l'Agriculture, définit le diagnostic socio-économique ainsi : « *Le diagnostic socio-économique vient compléter l'étude des pressions en permettant d'établir un plan d'actions réaliste, avec la mise en place de mesures acceptables par les acteurs en lien avec l'agriculture du territoire tout en maintenant un objectif fort de protection de la ressource en eau. Il s'agit d'analyser les relations sociales (au sens large) et économiques qui lient les différents acteurs de ce territoire, afin de comprendre les jeux d'acteurs et les grands flux financiers* » (MEDDE, 2012) .

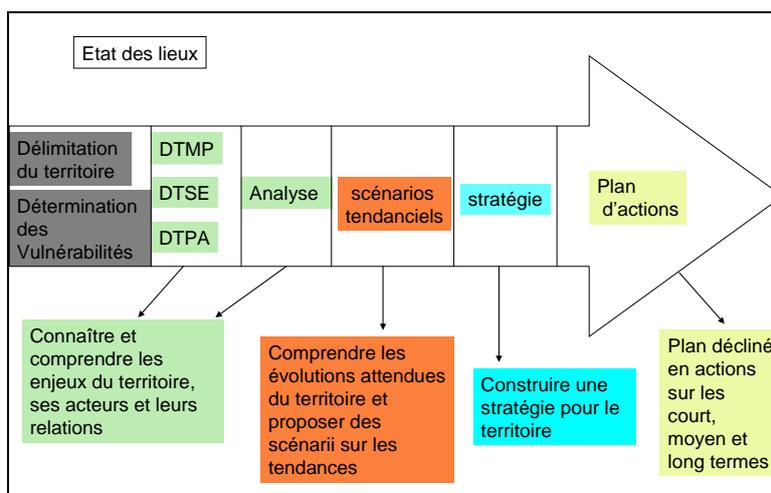
Le diagnostic territorial socio-économique recense les enjeux économiques, sociaux voire environnementaux d'un territoire, ses acteurs et leurs interactions. Il participe à la construction d'une vision commune du développement territorial. L'analyse des données recueillies dans le DTSE par les acteurs en charge de ce diagnostic (bureaux d'études, chambre d'agriculture, services d'agglomération, syndicat des eaux...) permet de définir des orientations d'actions (dont des scénarios tendanciels). A ce titre, il peut constituer un outil d'aide à la décision précieux. D'ailleurs, les demandes des services de l'Etat vis-à-vis de ces diagnostics locaux sont de plus en plus nombreuses et précises.

De plus, la protection des captages, en instaurant une aire géographique définie, s'inscrit nécessairement dans un projet d'aménagement du territoire cohérent. De ce fait, Le diagnostic territorial socio-économique (DTSE) peut s'insérer dans la démarche de mise en place des aires d'alimentation de captages, AAC qui ont en particulier pour objectif de lutter contre les pollutions diffuses.

Place du DTSE dans la démarche AAC

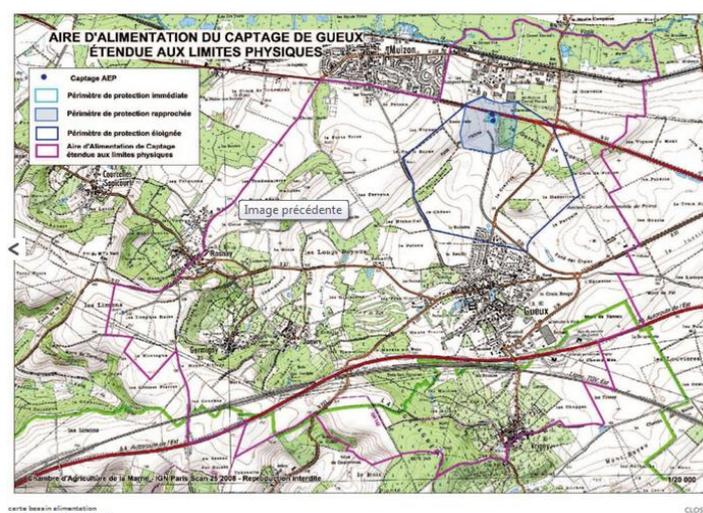
Le diagnostic territorial socio-économique intervient après la définition du périmètre de l'AAC et la conduite du diagnostic de vulnérabilité, concomitamment aux deux autres diagnostics que sont Diagnostic Territorial Multi-Pressions (DTMP) et le Diagnostic Territorial de Pressions Agricoles (DTPA) (figure 1).

Figure 1 : Place du DTSE dans la démarche AAC



La définition du périmètre est importante puisqu'elle délimite le territoire faisant l'objet du diagnostic (exemple 1). Lors de l'élaboration du DTSE, le périmètre restreint de l'AAC¹ est le point de départ pour la collecte des informations et pour l'identification d'un premier cercle d'acteurs. Cependant, il est parfois nécessaire d'élargir le périmètre pour analyser les interrelations du territoire.

Exemple 1: Périmètre de l'aire d'alimentation du captage de Gueux² (51)



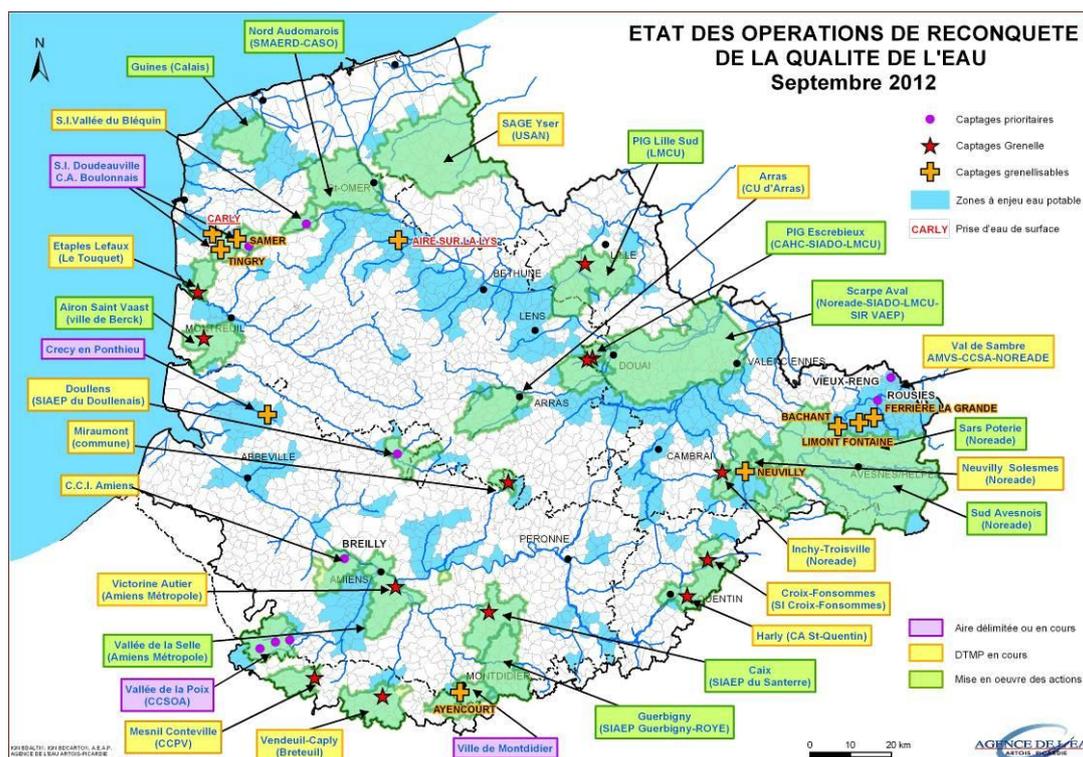
¹ Le périmètre d'une aire d'alimentation de captage est « la surface du sol qui contribue à l'alimentation du captage ». (Brun Patrick, Frey Vincent, 2011)

² <http://siegarenne.fr/nos-projets/protection-de-notre-eau/le-bassin-dalimentation/>

Par exemple, dans le cas de l'aire d'alimentation de captage de la Fraise en Poitou Charente, une coopérative a investi dans un silo pour stocker les céréales cultivées en agriculture biologique. Elle se trouve en dehors du périmètre restreint de l'AAC. Néanmoins, cette information devra figurer dans le diagnostic de territoire car elle favorise la mise en place des actions promouvant une agriculture de type biologique. Par ailleurs, le fait que ce captage alimente la ville de La Rochelle est également un élément central dans la prise en compte du contexte et dans la description des enjeux liés à cette AAC.

De même, une AAC peut appartenir à un SAGE ou se situer dans un périmètre proche d'un programme de développement (exemple 2)

Exemple 2 : Les opérations de reconquête de la qualité de l'eau (ORQUE) en septembre 2012 (Agence de l'eau Artois-Picardie)³



Le diagnostic territorial socio-économique (DTSE) indique quelle est la situation socio-économique d'un territoire à un moment donné. Il apporte des éléments de compréhension contextuels et permet de dégager les leviers et les freins à la mise en œuvre d'une AAC. C'est donc à partir des données collectées et analysées par l'acteur en charge du diagnostic que seront formulés des résultats qui proposeront des orientations vers des logiques d'actions. Bien entendu, plus l'information est précise, plus le diagnostic sera complet et plus les mesures d'action seront proches de la réalité du terrain.

Le DTSE a pour objectif de mettre en évidence les enjeux du territoire de l'AAC et ses potentialités. Il les replace dans un contexte territorial plus vaste. Il n'a pas vocation à apporter des solutions mais bien à décrire un état des lieux et éventuellement à proposer des scénarios tendanciels et des recommandations pour le comité de pilotage et le commanditaire, c'est-à-dire fournir un cadre général des tendances en cours et de potentielles lignes directrices pour les mesures d'actions.

Articulation des diagnostics dans le cadre de la démarche d'une AAC

Chaque diagnostic, bien que complémentaire aux autres, dispose de caractéristiques propres et répond à un intérêt spécifique.

³ <http://www.artois-picardie.eafrance.fr/eau-potable/protection-des-captages-d-eau/article/le-diagnostic-territorial-multi>

Le **diagnostic territorial multi-pressions** (DTPM) recense les sources de pollution qui sont présentes sur le territoire (exemple 3). Il s'agit précisément ici de « *caractériser les pratiques et les systèmes de production au regard des enjeux environnementaux identifiés sur le territoire ; de spatialiser et hiérarchiser les pressions d'origine agricole et non agricole à l'origine d'une dégradation d'un milieu ou d'une ressource ; recenser les actions déjà conduites sur le territoire, en dresser le bilan, identifier les marges de manœuvre possibles et délimiter les zones d'action pertinentes, de proposer les lignes directrices des mesures à mettre en œuvre sur les zones d'action.* » (site <http://captages.onema.fr>)

Exemple 3 : Le DTMP-Présentation d'ANTEA Group-champs captant de l'Escrebieux, 2011



Ainsi, le diagnostic multi-pressions s'intéresse aux eaux pluviales, à l'assainissement, aux activités industrielles, au réseau routier (exemple 4)...

Exemple 4 : Extraits du DTMP du Bassin de Maillebois (28)⁴

- Les eaux pluviales

Les communes de Digny et La Ville-aux-Nonains disposent d'un réseau séparatif, les eaux pluviales sont donc évacuées directement dans le milieu naturel.
Dans les autres cas où le réseau est unitaire les eaux pluviales sont traitées par la station d'épuration.

- L'Assainissement autonome

La grande majorité des foyers situés dans les hameaux ne sont pas raccordés aux stations d'épuration et disposent d'un système d'assainissement individuel.
Ces systèmes sont en grande partie non-conformes. En effet d'après les chiffres du tableau 5 environ 80 % des installations sont non-conformes.
Aucune opération de réhabilitation n'est prévue à ce jour.

5.1.2. Estimation des rejets azotés sur le bassin

Rejets azotés d'origine domestique

Assainissement collectif					
INSTALLATION	NBRE HABITANT RACCORDE	CONCENTRATION NKj* (mg/l)	CONCENTRATION NKj (g/l)	QUANTITE DE REJETIANHAB (m3/an)	QUANTITE DE NKj*REJETE (kg)
STEP ARDELLES	117	52	0,052	6406	333
STEP DIGNY	560	23	0,023	30660	705
STEP ST MADAME HAUTERIVE	96	38	0,038	5256	200
STEP SENONCHES- La Ville aux Nonains	165	15	0,015	9034	136
TOTAL	938				1374

*NKj : Azote Kjeldhal (azote organique et azote ammoniacale)

On estime à 150L le rejet d'eaux usées journalier par habitant
Dans les eaux usées urbaines, l'azote est principalement sous formes organiques et ammoniacales, on constate souvent l'absence de nitrites et de nitrates dans ces effluents. Dans le calcul ci-dessus on suppose une nitrification complète de l'azote Kjeldahl en nitrates.

Le **diagnostic territorial des pressions agricoles** (DTPA) est le corollaire agricole du DTPM. Il insistera davantage sur la typologie des exploitations agricoles, sur l'analyse des

⁴ http://www.eure-et-loir.chambagri.fr/fichiers/documents/ca3e_bv/maillebois/BAC_Maillebois_Grenelle_Etude_delimitation_et_diag_pollution_diffuse_s_v_4_nov_2011.pdf

pratiques culturelles...(exemple 5). « *Le DTPA doit compléter l'état des lieux préexistant, afin d'éclairer la prise de décision relative à la mise en œuvre d'un programme d'action. Il doit permettre de :*

- *caractériser les pratiques et les systèmes de production au regard des enjeux environnementaux identifiés sur le territoire (identification des pratiques et systèmes à risques),*
- *spatialiser et hiérarchiser les pressions d'origine agricole à l'origine d'une dégradation d'un milieu ou d'une ressource (ressource en eau, zone humide, terres agricoles), et recenser les actions déjà conduites sur le territoire, en dresser le bilan, et identifier les marges de manœuvre disponibles,*
- *délimiter la zone d'action pertinente,*
- *proposer les lignes directrices des mesures à mettre en œuvre sur la zone d'action, différents scénarii pouvant être envisagés.*

Il peut également permettre, le cas échéant, d'optimiser un réseau de surveillance et de suivi de l'état du milieu. Il est important qu'il permette d'identifier les réseaux de conseil et les réseaux d'acteurs mobilisables pour la construction et la mise en œuvre du plan d'action. Enfin, le DTPA peut permettre de produire des documents de communication qui faciliteront le dialogue entre les acteurs concernés. » (MEDDE, 2010)

Le DTPA se déroule à partir d'enquêtes réalisées auprès des agriculteurs (exemple 5).

Exemple 5 : Questionnaire DTPA, Chambre d'Agriculture de l'Ariège, 2011⁵



DIAGNOSTIC AGRICOLE
Collecte d'Informations sur votre Exploitation

1. Identification de votre exploitation

Statut juridique:	Nom:
N° de pacage:	Adresse:
Tél: 05.61.05.39.39.	

Nombre d'actifs agricoles:

Signe officiel de qualité (AB, Label Rouge, autre):

2. Votre parcellaire agricole

Surface exploitée sur le territoire de Montégut Plantaurel:	ha	ces informations sont inutiles si vous avez fait une déclaration PAC en 2009
Surface exploitée sur d'autres communes:	ha	
	ha	

Vous jugez votre parcellaire: Groupé et proche du siège d'exploitation Moyennement groupé Dispersé

3. Utilisation des sols

Total des surfaces en Ariège:	ha	SAU de l'exploitation:
Surface en herbe:	ha	Surfaces irriguées:
dont Cultures d'hiver:	ha	
Cultures d'été:	ha	

4. Les animaux

N° de cheptel:		Evaluation UGB:
Vaches Allaitantes:	Brebis:	
Vaches Laitières:	Equins:	
Total Bovins:	Chèvres:.....	

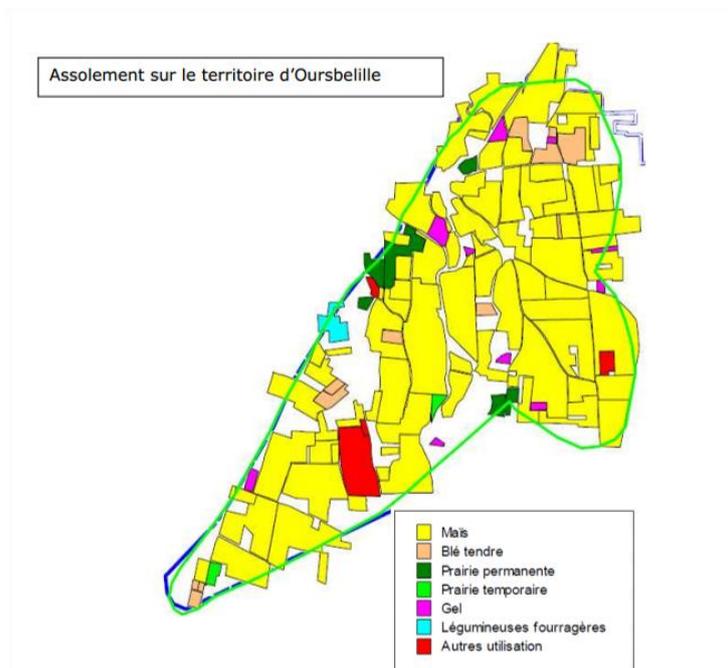
5. Autres activités (transformation fromagère, productions sous serre, granivores, apiculture...)

Motricité de l'exploitation: Taille (culture):

Le DTPA doit répondre aux questions suivantes : quelles sont les pratiques agricoles sur l'aire d'alimentation de captage ? Quels sont les caractéristiques des systèmes de production ? Quelle est la pression exercée sur le captage ? Peut-on la quantifier ? Combien de bâtiments agricoles existe-t-il ? Quel est leur type ? Quelle est leur localisation ?... (exemple 7)

⁵ http://www.arize.fr/IMG/pdf/Diagnostic_Territorial_agricole_Arize.pdf

Exemple 6 : Elément d'un DTPA sur l'aire de captage d'Oursbelille⁶ (65)



Le DTSE est différent du diagnostic territorial multi-pression (DTPM) car il permet d'analyser le jeu des acteurs sur un espace territorial plus vaste puisque comme nous l'avons précédemment précisé il s'affranchit du périmètre restreint de l'aire d'alimentation de captage pour un certain nombre d'éléments tels que les filières économiques, les financements, les indicateurs de planification.... Toutefois, certains indicateurs utilisés dans le diagnostic multi-pression peuvent également être pris en compte dans le DTSE. C'est le cas notamment de certains indicateurs démographiques qui sont communs aux deux diagnostics (nombre de communes, nombre d'habitants...) (exemple 7)

Exemple 7 : Communes du bassin d'alimentation (DTPM, bassin de Maillebois, 2011)⁷

Tableau 1 Communes du bassin d'alimentation

COMMUNES	HAMEAUX	SURFACE COMMUNALE (ha)	SURFACE COMMUNALE DANS LE BAC (ha)	% COMMUNAL DANS LE BAC
ARDELLES	Bourg, La Mare au Mont, La Borne blanche, Fremondière, Bois Joly, Coudray, Bourg Aubert, L'Ongle, Charmois, La Haye	1040	954,5	92
DIGNY	Bourg, Aumoy, Grasse vache, La Gâtine, Les Hauts Cornets, Le Buisson Etouls, Le Bois Ridon, La Richardière, Bellandas, MillesChamps, Le Tronchet Cordel, Le Plessis, La Hallière, La Mare Boutrot, La St Fraize, La Pelletière, Le Morin, Aumeaux, Corboue, La Touche, La Mousse, Les Perruches, La Poulterie	4000	3129	78
MAILLEBOIS	Feuilleuse, St Martin, La Hillière, Le Bois Goglin, La Goufferie	4100	515	12,5
JAUDRAIS	Bourg, Les Haies Neuves, Aumoy, La Cour d'Aumoy, La Hennerie, Les Mares, La Varennerie, Le Bois Bouleau, Rte de Châteauneuf, Les Pipereaux, Rte du Mesnil Thomas	1530	1530	100
LE MESNIL THOMAS	Les Epineraises, La Petite Motte	1634	749	46
PONTGOUIN	Les Fréts	2516	88	3,5
ST MAIXME HAUTERIVE	Bourg, Hauterive, St Léonard	3195	1810	56,5
ST MAURICE ST GERMAIN	Les Durandières	1219	145	12
SENONCHES	La Ville aux Nonains, La Censive, La Mamière, Le Bois des Landes, Les Tasses, La Fizièrre	6248	752,5	12
THIMERT GATELLES	Tresneau	4267	434,5	10

⁶ <http://www.siaep-tarbes-nord.fr/attachments/article/91/DTPA-V-11-09-12.pdf>

⁷ http://www.eure-et-loir.chambagri.fr/fichiers/documents/ca3e_bv/maillebois/BAC_Maillebois_Grenelle_Etude_delimitation_et_diag_pollution_diffuse_s_v_4_nov_2011.pdf

L'intérêt de procéder ainsi est de collecter les éléments les plus pertinents pour l'analyse sans pour autant être redondant. Cependant, il faut rester prudent et ne pas perdre de vue que les objectifs entourant leur utilisation pour un type de diagnostic ou l'autre diffèrent sensiblement. Sans être exhaustif, nous remarquerons par exemple que le DTPM repose sur l'évaluation des risques en fonction de pressions présentes et à venir sur la ressource en eau tandis que le DTSE analyse les activités et les usages qui en découlent, les acteurs et leurs interactions. Il est donc multi-acteurs et multidimensionnel.

Prenons pour illustrer cela le cas des données produites sur l'assainissement. Le DTPM donne précisément des informations sur le nombre de stations d'épuration qui se situent sur l'aire d'alimentation de captage, les types de traitement utilisés, leur conformité par rapport aux normes, le type de gestion retenu, la nature des rejets... Parfois, les équivalents habitants sont indiqués. Ces données sont juste énoncées. Dans le DTSE, l'évolution du nombre d'habitants sur 10 ans est prise en compte. Si les communes sont situées en zone touristique, la saisonnalité et l'évolution de l'activité touristique sont étudiées. De même, les plans locaux d'urbanisme sont intégrés dans l'étude afin d'envisager quelle sera la demande (nouvelles zones pavillonnaires ou désertification...). Il ne s'agit plus de déterminer le risque potentiel mais bien d'analyser et de croiser les données pour anticiper une éventuelle menace ou au contraire souligner un atout.

De plus, le DTSE donne aussi des indications sur les circuits financiers dans le domaine de l'eau et dans le secteur agricole (mesures agro-environnementales, redevances, contribution des usagers au service de l'eau...).(exemple 8)

Exemple 8 : Montants des subventions du CG 49 pour l'alimentation en eau potable-SAGE Evre-Thau-St Denis (2004)

Tableau 13 : Bilan des aides du CG 49 pour l'alimentation en eau potable des communes rurales, depuis 2004

Opération	Montant des projets* (€)	Subventions (€)
AAC	69 333	20 800
Etude AEP	113 000	33 900
PPC	602 363	180 709
Suivi piézométrique	65 700	19 710
Puits	84 609	25 383
Drains	39 637	11 891
Extension de réseau	919 162	275 749
Interconnexion sécurisation	429 867	128 960
Renforcement de réseau	1 446 017	433 805
Réservoir de stockage	718 509	215 553
Station de traitement	4 705 269	1 411 581
Réhabilitation unité de traitement	298 200	89 460
Ensemble	9 491 666	2 847 500

part rurale pour les communes urbaines

Le DTSE complète également le DTPA en élargissant la question agricole au-delà des données agronomiques. Les dimensions sociales et économiques sont mises en évidence. Quelles sont les relations entre les agriculteurs, avec les négoce, avec la chambre d'agriculture ? Existe-t-il des structures de conseil, des réseaux d'agriculteurs, des associations ? Quels sont les syndicats majoritaires ? Combien d'agriculteurs sont affiliés à ces syndicats ? Le type d'exploitation est également important : existe-t-il un salariat agricole (exemple 9) ? Les femmes exercent-elles une activité autre qu'agricole ? Quelle est l'évolution des exploitations sur 10 ans (reprise, nouvelles exploitations...) ? Quel est l'âge des exploitants ? Enfin, les filières agricoles et industrielles sur l'AAC ou à proximité sont étudiées. L'impact économique de l'agriculture sur l'AAC peut être estimé. Connaître quels sont les changements de pratique opérés sur les 10 dernières années ou quelle est l'évolution culturelle des agriculteurs permet une première approche pour aborder les aptitudes à un éventuel changement de pratiques.

Exemple 9 : Les emplois agricoles dans le perche eurélien-2004- IDEA Recherche & ASCONIT Consultants

Plus de détails...

En 2000, près de 4 % de la population totale du département vit dans une exploitation agricole. Il y a en moyenne 3 personnes par exploitation. Le travail en tant que facteur de production représente 6485 UTA (équivalent temps plein) dont 78 % relève de la population active agricole familiale. De moyenne, il y a 1,4 UTA par 100 hectares sur ce département. Entre 1988 et 2000, les actifs agricoles ont diminué de 35 %, ce qui est faible par rapport aux autres régions du bassin versant. Les actifs sont plutôt jeunes, installés sur des exploitations de taille assez importante. Cependant, le perche de l'Eure-et-Loir garde sa spécificité.

Les emplois agricoles dans les communes concernées par le bassin versant de l'Huisne présentent les mêmes ratios : 79 % des actifs relèvent de la population active agricole familiale et 20 % des salariés agricoles (16 % pour le département). Par contre, il y a plus d'actifs agricoles dans le Perche de l'Eure-et-Loir puisqu'il y a 2 UTA pour 100 hectares.

Le DTSE est un diagnostic qui s'établit en parallèle du DTPM pour que les éléments recueillis ne soient pas redondants. Une vision d'ensemble est nécessaire.

2. Questions-réponses sur la démarche d'un DTSE sur une AAC

Pourquoi réaliser un DTSE sur une AAC ?

Les enjeux de la protection de l'aire d'alimentation de captage sont évidemment au centre du programme d'actions et du DTSE. Il s'agit d'éclairer la décision politique en faisant apparaître des pistes d'action envisageables. Le DTSE s'inscrit dans une démarche stratégique. Il apporte une compréhension générale des processus mis en place et des interactions entre les différents éléments.

Extrait de l'intervention d'Anne-Louise Guilmain (AESN) Séminaire PollDiff'Eau (19 septembre 2013)

UN COMPLÉMENT NÉCESSAIRE AU DIAGNOSTIC DES PRESSIONS

Le diagnostic des pressions permet de connaître les faits, les données chiffrées au niveau de l'agriculteur MAIS :

- Ne prend pas en compte les enjeux humains de l'agriculteur (facteurs de décisions)
- Ne prend pas en compte le contexte socio-économique autour des agriculteurs :
 - Les relations humaines (conseil, réseaux...)
 - Les relations financières (filière, approvisionnement, clientèle...)

Besoin d'un diagnostic socio-économique.

Les deux peuvent être couplés !

3

ONEMA gstap

Quelles sont les différentes phases d'un DTSE ?

Un DTSE se décompose en trois étapes : une caractérisation du territoire (phase dite quantitative), une caractérisation des acteurs et des usages ou activités (phase dite qualitative) et une analyse (analyse frein-levier ou AFOM⁸ qui peut s'accompagner de l'élaboration de scénarios tendanciels). (cf. A.P. Mettoux-Petchimoutou, Rapport *Pour un*

⁸ Analyse AFOM ou SWOT. Atout, faiblesse, opportunité et menace.

diagnostic territorial socio-économique appliqué au domaine de l'eau et des milieux aquatiques, Onema, 2013).

L'étape 1 : Caractérisation du territoire. Quels sont les indicateurs pertinents?

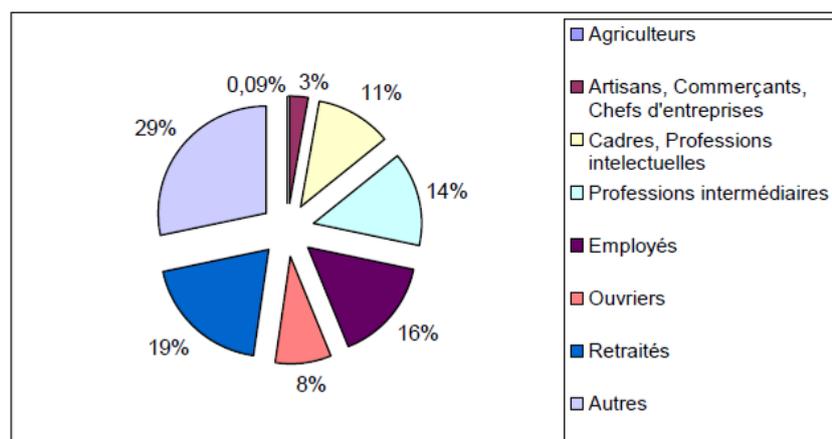
Le choix des indicateurs est dépendant des enjeux liés à la mise en place de l'AAC (reconquête de la qualité de l'eau, risque sanitaire, réduire les pollutions agricoles...). Le DTSE met en lumière le contexte économique et social de l'AAC. Les indicateurs quantitatifs sont divers.

Des **indicateurs démographiques** tels que le nombre de communes, la taille de la population concernée par l'AAC, la densité de l'habitat, l'évolution de la population, la courbe des âges.... apportent des éléments importants sur la composition de la population et l'ampleur de l'AAC.

La seconde série d'indicateurs statistiques essentiels à la compréhension du contexte sont les indicateurs concernant **l'économie locale**. Quelles sont les catégories socioprofessionnelles représentées sur l'AAC ? (exemple 10) Dans quelle proportion ? Quelle est leur évolution ? Comment se répartit la population active sur ce territoire ? Existe-t-il des pôles économiques sur la zone considérée ou dans sa périphérie ? Quelles sont les infrastructures existantes...

Exemple 10 : Schéma pour caractériser le territoire. Les catégories socio-professionnelles⁹ (1)

Graphique 5 : Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle sur les communes concernées par le site Natura 2000



Des informations plus précises sur les secteurs économiques du territoire de l'AAC sont également à prendre en compte. Par exemple, concernant le secteur agricole, ces questions peuvent être pertinentes : Quelle est la surface agricole utile ? Quelle est l'évolution du nombre d'exploitations par type de production ? Quel est le nombre de salariés dans l'agriculture (exemple 11) ? Quelle est la part des emplois dans l'agriculture ? Quelle est la part de transmissibilité des exploitations... etc.?

⁹ Source : Diagnostic socio-économique préalable à l'élaboration du document d'objectifs Site d'Intérêt Communautaire « Le Lez » - FR9101392

Exemple 11 : Schéma pour caractériser le territoire. L'agriculture (2)¹⁰

L'emploi salarié agricole diminue moins rapidement que le nombre d'exploitants

- L'emploi salarié dans l'agriculture a augmenté de 10% entre 2006 et 2010, alors qu'en parallèle le nombre d'exploitants a diminué de 10%. Cette situation s'explique par la diminution du nombre des exploitations combinée à un accroissement de la taille de ces dernières.
- On observe également que les élevages spécialisés de gros animaux (porcs, bovins...) emploient dorénavant plus de salariés que la culture et l'élevage non spécialisé.
- Parmi les emplois indirects recensés en agriculture (hors IAA), les effectifs dans le secteur de l'approvisionnement ont particulièrement diminué. Entre 2006 et 2010, le total des emplois indirects a diminué de 16%.

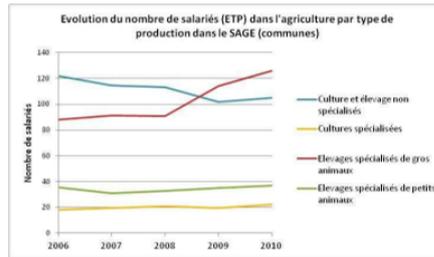


Figure 53 Traitement: Doëhls Source: MSA

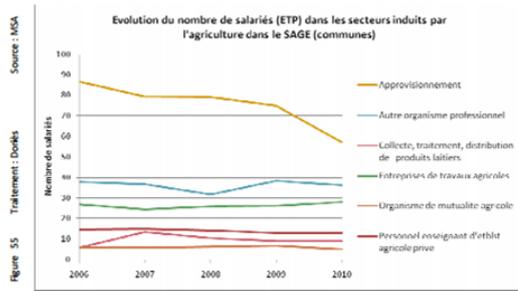


Figure 55 Traitement: Doëhls Source: MSA

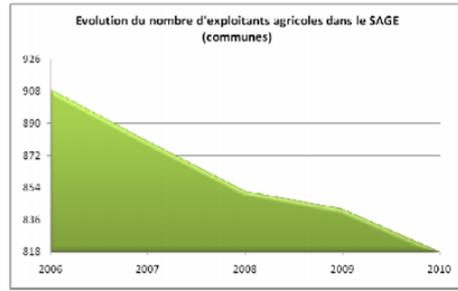
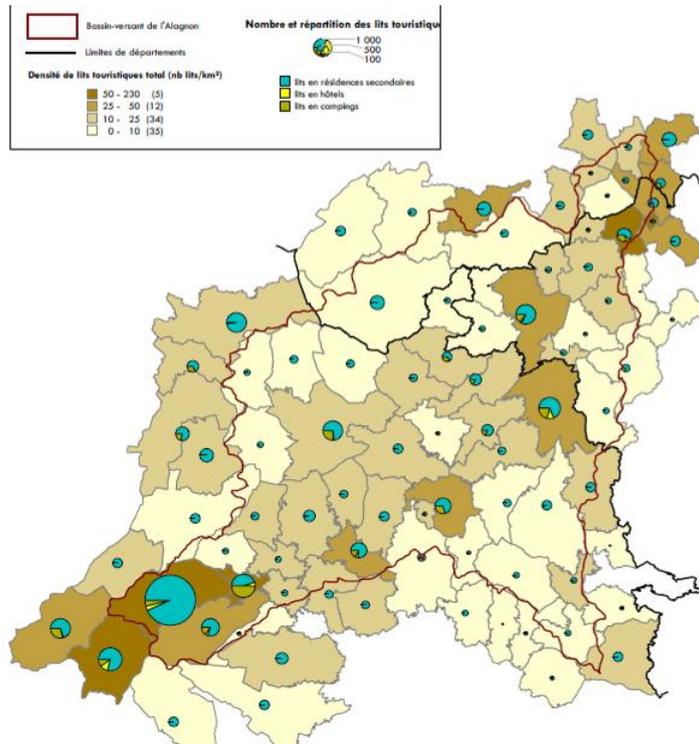


Figure 54 Traitement: Doëhls Source: MSA

Pour le secteur touristique, les questions porteront par exemple sur la capacité d'hébergement, le degré de multiplication de la population permanente, les activités touristiques présentes (exemple 12) ? ...

Exemple 12 : Schéma pour caractériser le territoire. Le tourisme. (3)¹¹



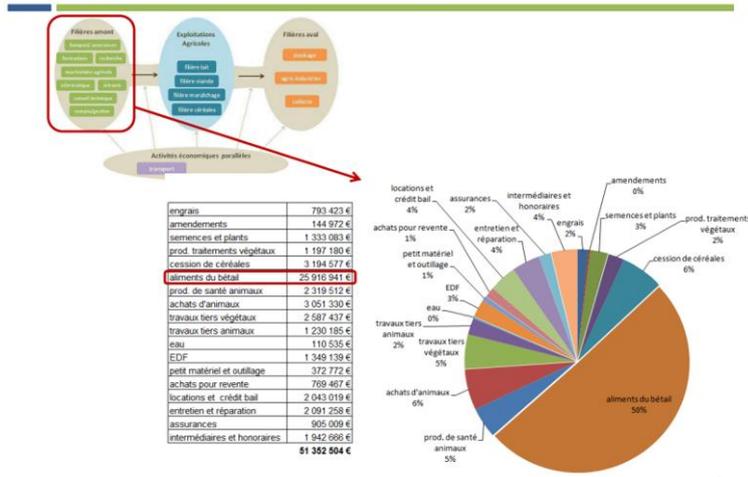
Un autre élément lié aux aspects sociaux-économiques réside dans la description des filières, notamment agricoles, filières en amont et en aval (exemple 13).

¹⁰ Diagnostic socio-économique SAGE de la baie de Douarnenez et plan gouvernemental de lutte contre les algues vertes, 2011

¹¹ Diagnostic socio-économique du SAGE Alagnon- 2012

Exemple 13 : Schéma pour caractériser le territoire (4). Les filières.

Panorama général: les filières



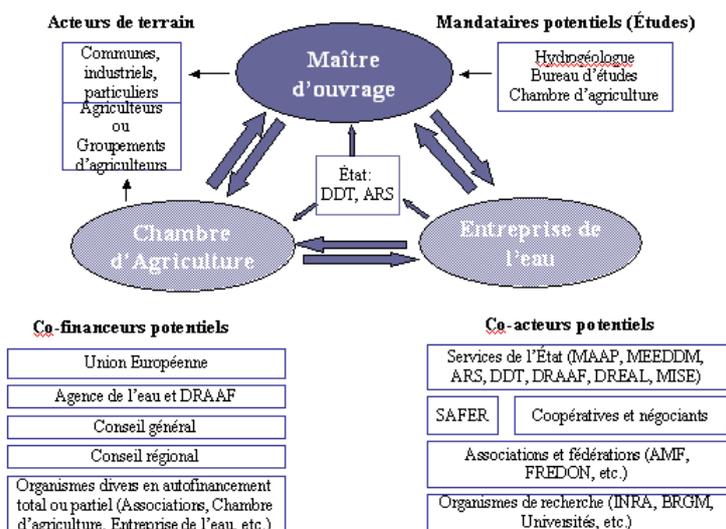
12

Comprendre le fonctionnement de la chaîne, les réseaux, les liens entre les agriculteurs, les négociants, les intérêts économiques en jeu montrent quelle est la situation du territoire. Là encore, de nouvelles perspectives d'action peuvent apparaître. Traiter avec des petits producteurs éparpillés sur le territoire ou des céréaliers avec une filière amont et aval très encadrée ne relèvent pas de la même stratégie.

L'étape 2 : Caractérisation des acteurs.

D'autres indicateurs, plus qualitatifs, éclairent la **gouvernance de l'AAC** en mettant notamment en lumière les interdépendances territoriales. La gouvernance de l'AAC est ainsi un indicateur à ne pas négliger dans le DTSE. Quel est le rôle de chaque acteur (exemple 14) ? Qui fait quoi ? Qui décide ? Quelles sont les relations entre ces acteurs et leurs interactions sur l'AAC mais également en dehors. Ces questions illustrent le jeu des acteurs et les liens existant entre les acteurs. Il s'agit de comprendre quels sont les rôles de chaque maillon et comment ils s'imbriquent.

Exemple 14 : Schéma de caractérisation des acteurs : les acteurs potentiels d'une AAC¹³



¹² Actéon, Assistance à l'élaboration du projet territorial de la baie de la Fresnaye Plan de lutte contre les algues vertes

¹³ **BLASQUEZ Laura, sous la direction de, APCA-FP2E, Protection des aires d'alimentation de captages d'eau potable vis-à-vis des pollutions diffuses. Recommandations de bonnes pratiques partenariales, Guide, Juillet 2010**

Les documents de **planification** sur l'AAC mais également dans un périmètre élargi donnent de précieux renseignements sur la prise en compte des problématiques de protection de la ressource et de sensibilisation à la question de l'eau ou à d'autres questions environnementales. Par exemple, la mise en place d'un SAGE ou d'un contrat de rivière à proximité de l'AAC permet d'identifier un certain nombre d'acteurs et d'avoir accès aux actions qui concernent l'eau déjà mises en place ou planifiées.

Connaître le dynamisme local permet d'identifier des créneaux existants pour mettre en place des actions de communication ou de sensibilisation. Des acteurs souvent oubliés ou non pris en compte dans les programmes d'action des AAC comme les associations et les syndicats professionnels sont des éléments de compréhension de la situation et permettent d'anticiper sur des réactions éventuelles. De même, ils donnent de précieuses indications sur les leaders et sur les acteurs à contacter en cas de négociation.

Cependant, pour dresser un tableau réel des jeux d'acteurs, une enquête auprès des acteurs s'impose (exemple 15).

Exemple 15 : Types d'acteurs socioprofessionnels interrogés lors d'un diagnostic socio-économique¹⁴



Son objectif est de recueillir au moyen d'entretiens (entretiens semi-directifs ou entretiens ouverts) ou de rencontres collectives (groupes de travail, concertation, tables rondes, jeux de rôles...) ¹⁵des informations directes qui permettront de compléter et d'affiner les données collectées lors de la phase précédente. L'enquête est centrée sur les perceptions des acteurs et sur leurs attentes. Grace à cela, il sera plus aisé de répertorier les acteurs susceptibles d'être concernés par le projet, cerner leurs enjeux au niveau local, faire émerger leurs perceptions sur les projets et mettre en valeur leurs interactions (exemple 16): Comment les acteurs de l'AAC envisagent-ils l'AAC ? Comment perçoivent-ils la démarche ? Quels sont les enjeux qu'ils pensent prioritaires ? Quels sont les acteurs qu'ils identifient ? Quelles sont les actions qu'ils proposent ? Quelles sont les relations qu'ils entretiennent avec les autres acteurs de l'AAC ? Quelles sont leurs connaissances sur la démarche AAC ? Quels sont les usages du territoire ?

¹⁴ http://www.sagebaiededouarnenez.org/site/wp-content/uploads/2012/01/3-dories_analyse_entretiens-BDz.pdf

¹⁵ Cf p14

Exemple 16 : Schéma pour caractériser les acteurs

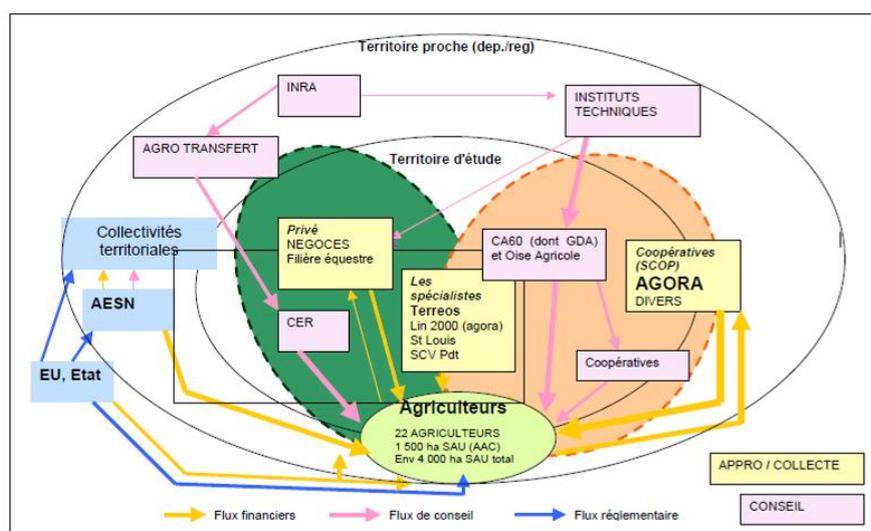


Figure 2 : Présentation schématique du poids et des principales interactions entre les acteurs du territoire d'étude

16

13 Ecodédecision
conseil en environnement

Conseil et formation
en Agriculture durable

AESN— Diagnostic socio-éco AAC – Phase 3 - E092526

L'étape 3 : la phase analytique

L'analyse des données issues de l'enquête quantitative et de l'enquête de terrain dont on a vu que la combinaison était souhaitable, permet de relier les informations obtenues lors des phases précédentes et de dresser un tableau synthétique de la situation existante. Elle repose en partie sur la mise en cohérence de ces éléments disparates. De cette dernière étape, sont élaborés les axes stratégiques qui permettront d'établir des propositions d'action ou des scénarios tendanciels. L'analyse peut alors se décliner en frein-levier ou en analyse atout-force-opportunité-menace (AFOM). . **L'analyse AFOM** décline les atouts (points forts, ressources, représentations positives) et les faiblesses (détermination des limites et des manques) du territoire avec celles des opportunités (possibilités d'actions) et des menaces (risques, freins, obstacles). Un bilan est proposé soit sous forme de synthèse, soit sous forme de tableau. (exemple 17)

Exemple 17 : Tableau récapitulatif-analyse AFOM¹⁷

Bilan : forces et faiblesses

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> o Les emplois sont plutôt nombreux dans le SAGE. o Des secteurs industriels encore bien représentés (IAA, électronique, matières plastiques...). o Une base d'emplois publics importante, vecteur d'amortisseur social en période de crise. o La production industrielle est dominée par la production agroalimentaire moins vulnérable aux aléas économiques que d'autres secteurs en raison du caractère indispensable de l'alimentation et à la relative nécessité de proximité des matières premières. o Cette même production agroalimentaire reste fortement attachée à l'identité économique de Douarnenez, à savoir l'activité de pêche. o Des emplois de salariés agricoles en hausse, avec en parallèle cependant la diminution du nombre d'exploitants agricoles. o L'agriculture, très présente sur le territoire, constitue une part importante de l'identité locale. o Un taux de touristicité important et une activité de plaisance développée. o L'économie est fortement orientée vers la satisfaction de la demande domestique et génère donc des emplois relativement protégés. 	<ul style="list-style-type: none"> o Le territoire a été assez rudement touché par la crise. o Si l'industrie agroalimentaire reste créatrice nette d'emplois au regard des tendances longues, le secteur voit toutefois ses effectifs salariés s'éroder depuis plusieurs années. o La production électrique/électronique, fortement représentée localement, souffre et a vu ses effectifs salariés diminuer de plus de moitié depuis 2000. C'est le secteur qui a le plus détruit d'emplois localement. o L'activité de pêche limitée dans le SAGE.

¹⁶ AESN— Diagnostic socio-éco AAC – Phase 3 - E092526

¹⁷ Diagnostic socio-économique SAGE de la baie de Douarnenez et plan gouvernemental de lutte contre les algues vertes, 2011

Quelles sont les méthodes utilisées pour la réalisation d'un DTSE ?

Pour collecter les données quantitatives, il est nécessaire d'identifier au préalable quels sont les indicateurs statistiques pertinents. Certaines bases de données (base Grenadine de l'INRA ou base TERRITOSCOPE de l'Agence régionale de développement durable Midi-Pyrénées (l'ARPE)) possèdent des données déjà traitées. L'outil « DTSE modulable » permet, quant à lui, d'obtenir une liste d'indicateurs avec leurs sources.

Voici un tableau avec quelques organismes et les données qu'ils renseignent :

Tableau 1 : Quelques sources d'indicateurs

Intitulés thématiques	Sources
Indicateurs démographiques (nombre d'habitants, densité, population par professions ou catégories socio-professionnelles...)	INSEE/INED
Secteurs d'activités	DIRRECTE/CCI
Chômage	Pôle emploi/DIRRECTE/CCI
Agriculture	RGA
Tourisme	CRT/offices du tourisme
Enseignement/formation	Rectorat de l'Académie
Santé	ARS
Culture	Collectivités

Le commanditaire et les membres du comité de pilotage possèdent souvent des sources documentaires et des données chiffrées qu'ils mettent à disposition du prestataire. Il est donc important de faire un inventaire des documents disponibles avant le diagnostic.

Les enquêtes de terrain sont conduites au moyen, d'**entretiens individuels** ou de **rencontres collectives** avec les acteurs ciblés (réunion d'information, groupes de travail, ateliers, tables rondes, consultation, jeux de rôles, diagnostic partagé).

Les **entretiens individuels** sont principalement des entretiens semi-directifs. Du point de vue méthodologique, l'entretien est ouvert tout en étant structuré autour d'un guide d'entretien préalablement travaillé et qui décrit précisément les thèmes à aborder impérativement (exemple 18).

Exemple 18 : Guide d'entretien (Ecodécision, Agritem, AESN, 2011)

Le Guide d'entretien
<p>Présentation de l'interlocuteur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nom, prénom, coordonnées - Age, niveau d'étude - Pouvoir décisionnel, poste et rôle <p>Présentation de l'organisme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activité (pour les entreprises agricoles : assolement, conduite de protection des cultures, conduite de la fertilisation) - Clients - Fournisseurs <p>"Conscience de l'eau"</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de la qualité des eaux de captages - Intérêt pour la question "eau" <p>Sphère d'influence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau professionnel et privé (en rapport avec l'étude) - Conseil (organisme ou sources d'information) <p>Habitude de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Facteurs de prise de décision - Concertation <p>Action "qualité des eaux"</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce que vous faites ? - Ce que vous aimeriez faire? - Pourquoi vous ne le faites pas? - Qu'est-ce qui vous motiverait à le faire? - Comment peut-on vous aider à le faire?

Des outils tels que METE'EAU, jeu de cartes développé par l'INRA, portant spécifiquement sur les problématiques AAC, peuvent également être utilisés de manière individuelle avant que les résultats ne soient restitués à un niveau collectif (exemple 19).

Exemple 19 : METE'EAU : un outil de MEdiation TERRitoriale autour de l'enjeu EAU

METE'EAU : déroulement d'un entretien individuel

1. Choix des cartes et justification de ces choix par l'enquête
Exemple de tirage

2. Notification du choix de cartes et des justifications associées

		1 Pollution		2 Régime des transferts		3 Taille de FAAC		4 Délimitation		
		Ordre	Justification	Ordre	Justification	Ordre	Justification	Ordre	Justification	
Institutions	DDT	1	« C'est un territoire qui est assez urbain. Il y a des pollutions donc d'origine agricole, mais peu... »							
	ARS					2	« La taille, elle est pas dépendante de la quantité d'eau produite puisque on grand un bassin... »			
	CC	1	« Le problème principal c'est celui là : pollution notamment par des industries, alors je voudrais... »							
Gestionnaire	AESH							1	« Cette délimitation en fait elle a été remise en question par le monde agricole... »	
	Mairie d'ouvrage					3	« La taille de FAAC pose tj pb : c'est à dire jusqu'où on va ? Qu'est ce qui est pertinent... »			
Monde agricole	Chambre d'Agriculture							2	« C'est en milieu qui était déjà compliqué : on a des courbes géométriques qui sont plus... »	
	Coopérative	2	« Bon les nitrate ok. Au niveau des pesticides surtout faut, ils ne retrouvent que l'atmosphère... »	3	« l'eau qui est à un km à plus de chance d'absorber en proportion importante le captage... »					
	Agriculteur	3	« Nous on le voit au niveau du captage puisque bon on trouve nitrate, mais vous savez on... » « Parce qu'on retrouve plusieurs types de pollution sur ce captage... »			2	« Peut pas chercher à restreindre, faut plutôt essayer d'éclaircir au maximum entre autres pollutions... »		1	« C'est ce qui nous a soulevé localement on va dire des interrogations... »
Autres	AMD	3				4	« Plus la taille est grande, plus c'est compliqué, parce que plus on a d'acteurs. Alors ça veut pas dire... »		3	« Comme toute délimitation, il y a eu des critiques, il y a eu des difficultés à faire passer le... »
	Antennaire	1	« Sinon aucun de pollution, il y a déjà eu le forage [...] qui a été fermé à cause de pollution industrielle... »						3	« Les agriculteurs ont forcément remis en question le limite de FAAC car c'était trop grand... »

3. Résultats : analyse quantitative des tirages

Quelles sont les thématiques qui ressortent et qui sont centrales pour le territoire ?
 Quelles sont les thématiques peu ou jamais abordées ?
 Les différentes catégories d'acteurs font elles les mêmes

Pourcentage de personnes ayant choisi chaque carte : exemple sur un captage enquête

Les **rencontres collectives** avec les acteurs prennent plusieurs formes : réunion d'information, groupes de travail, ateliers, tables rondes, consultation etc.:

- La consultation est une demande d'avis sur un projet déjà établi. Les acteurs ne sont pas associés à la démarche, ils sont informés et émettent un avis.
- La réunion d'information n'a d'autre fin que de renseigner sur le projet.
- Les tables rondes réunissent différents acteurs plutôt avertis en vue de discuter du projet.
- Les groupes de travail ou ateliers relèvent d'une démarche participative où les acteurs jouent un rôle dans l'élaboration du diagnostic.
- Le diagnostic partagé est un dispositif participatif qui met en évidence les différentes représentations des acteurs. Des points d'accord, voir un consensus sont recherchés.

D'autres démarches comme Co-click'eau¹⁸ permettent d'établir des scénarios d'évolution des pratiques agricoles à partir d'une démarche participative et d'un outil de simulation interactif.

¹⁸ http://ecophyto.webistem.com/bac/documents/plaquette_coclickeau_2013_bdef.pdf

Les méthodes d'analyse sont diversifiées (analyse AFOM, analyse freins-leviers, analyse D2MIP, analyse spatiale).

Analyse AFOM

L'analyse AFOM (Atouts–Forces–Opportunités–Menaces) ou SWOT, (Strengths–Weaknesses–Opportunities–Threat) permet de mettre en exergue les principaux points qui permettront d'établir des orientations stratégiques (figure 2).

Figure 2 : Définition générale de l'analyse AFOM (CDIAE)

Définition générale

L'analyse AFOM (Atouts - Faiblesses - Opportunités – Menaces) ou SWOT (Strengths - Weaknesses - Opportunités - Threats) est un outil d'analyse stratégique. Cet outil combine l'étude des forces et faiblesses d'une organisation, d'un territoire, d'un secteur, etc., avec celle des opportunités et menaces de son environnement.

Le but de l'approche est de prendre en compte dans la stratégie, à la fois les facteurs internes et externes, en maximisant le potentiel des forces et des opportunités et en minimisant les effets des faiblesses et des menaces.

L'utilisation de cet outil doit aider à la définition d'une stratégie de développement qualitatif et quantitatif de l'IAE dans un territoire donné.

Matrice AFOM	
ATOUTS	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	MENACES

L'analyse AFOM et sous sa forme réductrice l'analyse freins-leviers sont les plus utilisées **L'analyse freins-leviers ou points forts-points faibles** identifie les éléments susceptibles d'entraver le projet et ceux qui au contraire favorisent sa mise en place exemple 20).

Exemple 20 : Analyse atouts-faiblesses¹⁹ SAGE des bassins de la Marque et de la Deûle

Tableau 4 : Atouts et faiblesses – Protection et diversification des ressources

Priorité	Atouts et faiblesses du territoire	Secteurs concernés
Points forts	1 2 ORQUE : initiatives volontaires	Sud de Lille, Escrebieux
	2 Protection naturelle des captages	Nappe des Calcaires carbonifères
	3 Mise en œuvre des projets SCALDWIN et SIGES permettant d'améliorer la connaissance sur la ressource	Nappes de la Craie (SIGES) et des calcaires carbonifères (SCALDWIN)
	4 Déclaration d'Utilité Publique sur la majorité des captages : protection administrative au titre du code de la santé publique	Global
	5 Mise en place de procédures réglementaires de protection (périmètres de protection immédiat, rapproché, éloigné)	Global
Points faibles	1 Vulnérabilité de la Craie	Nappe de la Craie
	2 Faible protection géologique et pédologique de la nappe des calcaires	Belgique
	3 Pression des réseaux d'assainissement et des dispositifs d'assainissement non collectif non conformes pour la nappe de la craie	Nappe de la Craie
	4 Oscillation du niveau de la nappe des calcaires carbonifères générant une dégradation naturelle de la qualité des eaux par oxydation des parois du réservoir	Nappe des calcaires carbonifères
	5 Pollutions anthropiques et pollutions historiques	Global
	6 Augmentation de la sensibilité des forages du à une concentration des points de prélèvements et vulnérabilité à la sécheresse (points d'exploitation sensible aux épisodes répétés de sécheresse, issu du retour d'expérience des exploitants)	Global
	7 Champs captants avec Aires d'Alimentation de Captage importants	Nappe de la Craie

¹⁹ http://www.eau-artois-picardie.fr/IMG/BaseDoc/aegis/2651/D_22365.pdf

Analyse D2MIP

L'approche D2MIP a été mise en place à l'occasion de la réforme des fonds structurels européens pour expérimenter certaines méthodes d'aide à l'élaboration de planification, dans un cadre participatif. L'analyse D2MIP allie « *une analyse qualitative de la situation (forces, faiblesses, opportunités, menaces), l'étude des dynamiques internes au territoire (sociales, culturelles, économiques, environnementales), l'analyse de données quantitatives, l'évaluation des interventions préalables et actuelles en vue d'un développement durable et l'identification des enjeux.* » (rapport D2MIP, 1999), (exemple 21)

Exemple 21 : Analyse D2MIP Figeac-Decazeville²⁰

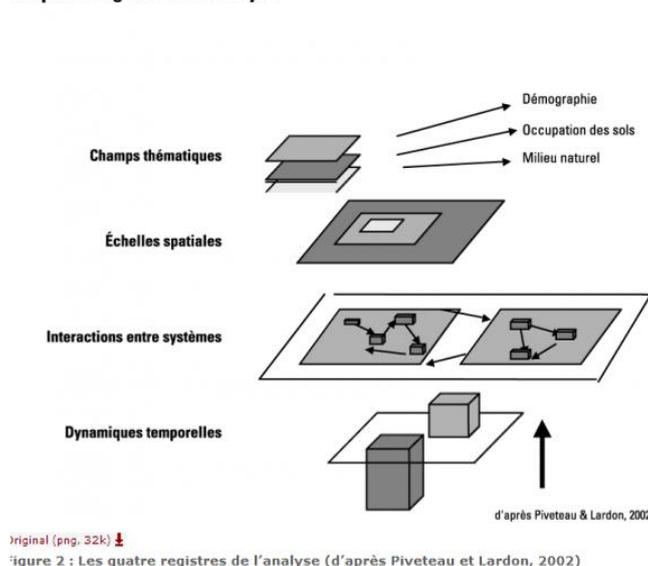
ORIENTATION envers le DD	SQM								
<p>O1 Environnement</p> <p>Au carrefour de territoires à forte identité (Quercy, Rouergue...), la zone étudiée se caractérise par une hétérogénéité identitaire. Dans ce contexte, les rivières Lot et Célé et les vallées associées constituent tout à la fois un lien identitaire fort et un gisement de ressources naturelles important (eau, paysages, sols...)</p> <p>Si la qualité de vie est associée à l'ensemble du territoire, la problématique environnementale se différencie selon Decazeville ou Figeac. Peu affectés par les activités industrielles passées, Figeac et les territoires alentours jouissent d'une image positive renforcée par un patrimoine bâti de qualité.</p> <p>Bien que la perception de l'environnement soit différente entre les 2 pôles urbains, ou encore entre Figeac et Decazeville et entre les villes et les campagnes, l'intérêt partagé pour une meilleure image constitue un facteur de mobilisation important en faveur de l'environnement.</p> <p>Les pollutions majeures (eau, sols, air), les sites dégradés, les friches industrielles, la dégradation de l'habitat, constituent un ensemble de menaces, pour l'environnement du bassin de Decazeville mais également pour asseoir la reconversion économique en cours. Pour Decazeville, la pollution et la réhabilitation des sites sont un défi majeur. Si l'avenir est obscurci par de nombreuses inconnues (types et niveaux de pollutions, solutions techniques, coûts...), la volonté locale pour redonner une fonctionnalité aux sites, y compris agricoles, et reconstituer un environnement attractif est forte.</p> <p>Pour Figeac, le paysage, la qualité du patrimoine naturel et bâti qui constituent un potentiel de développement du tourisme "vert" sont prioritaires.</p> <p style="font-size: small;">ARPE / D2MIP-Figeac-Decazeville / set / 338</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="text-align: left; width: 50%;">ATOUTS ●●●</th> <th style="text-align: left; width: 50%;">FAIBLESSES ●●●</th> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> ●●● Patrimoine bâti (Figeac et zone rurale) ●●● Vallées Lot et Célé : paysage, tourisme ●●● Qualité de vie et sécurité ●●● Conscience récente de la prise en compte de l'environnement de la part des décideurs politiques ●●● Pratiques agricoles (élevage extensif, productions de qualité) ●●● Ressource eau ●●● Proximité Parc Naturel Régional Causses du Quercy ●●● Disponibilité ressources naturelles (eaux chaudes, sols, bois, eau) ●●● Forêt de la Vaysse (D) </td> <td style="vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> ●●● Manque de conscience de la valeur économique et patrimoniale de l'environnement ●●● Mitage et manque de schémas cohérents d'urbanisme et développement ●●● Solutions techniques de dépollution trop coûteuses ●●● Manque de connaissance / pollutions ●●● Image négative du bassin minier ●●● Pollution (eau, air, sol) ●●● Sites dégradés : montagne pelée, cicatrices, friches industrielles (D) ●●● Patrimoine urbain dégradé (D) ●●● Assainissement communes urbaines (D) ●●● Biodiversité limitée </td> </tr> <tr> <th style="text-align: left; width: 50%;">MENACES ●●●</th> <th style="text-align: left; width: 50%;">OPPORTUNITÉS ●●●</th> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> ●●● Terrils, lessivage, eaux de surface ●●● Manque d'attractivité du bassin (D) (implantations industrielles, touristes, curistes) ●●● Manque de solutions techniques à la dépollution (D) ●●● Gel des zones industrielles ou sols pollués (D) ●●● Coût de la dépollution, impact sur le poids de la fiscalité locale ●●● Cavités souterraines : effondrement ●●● Erosion </td> <td style="vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> ●●● Programme Vallée du Lot ●●● Attractivité de sites ou territoires de qualité: vallée Lot, Célé, PNR, Figeac ●●● Thermalisme ●●● Dépollutions et réhabilitation des sites ●●● Demandes touristiques : tourisme nature, patrimonial (culturel et industriel), fluvial, ●●● L'agriculture - maintien espace, production "qualité" ●●● Contrat de rivière Célé ●●● Forêt de la Vaysse (SAU) </td> </tr> </table> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">SQM / EURES 3 / 28</p>	ATOUTS ●●●	FAIBLESSES ●●●	<ul style="list-style-type: none"> ●●● Patrimoine bâti (Figeac et zone rurale) ●●● Vallées Lot et Célé : paysage, tourisme ●●● Qualité de vie et sécurité ●●● Conscience récente de la prise en compte de l'environnement de la part des décideurs politiques ●●● Pratiques agricoles (élevage extensif, productions de qualité) ●●● Ressource eau ●●● Proximité Parc Naturel Régional Causses du Quercy ●●● Disponibilité ressources naturelles (eaux chaudes, sols, bois, eau) ●●● Forêt de la Vaysse (D) 	<ul style="list-style-type: none"> ●●● Manque de conscience de la valeur économique et patrimoniale de l'environnement ●●● Mitage et manque de schémas cohérents d'urbanisme et développement ●●● Solutions techniques de dépollution trop coûteuses ●●● Manque de connaissance / pollutions ●●● Image négative du bassin minier ●●● Pollution (eau, air, sol) ●●● Sites dégradés : montagne pelée, cicatrices, friches industrielles (D) ●●● Patrimoine urbain dégradé (D) ●●● Assainissement communes urbaines (D) ●●● Biodiversité limitée 	MENACES ●●●	OPPORTUNITÉS ●●●	<ul style="list-style-type: none"> ●●● Terrils, lessivage, eaux de surface ●●● Manque d'attractivité du bassin (D) (implantations industrielles, touristes, curistes) ●●● Manque de solutions techniques à la dépollution (D) ●●● Gel des zones industrielles ou sols pollués (D) ●●● Coût de la dépollution, impact sur le poids de la fiscalité locale ●●● Cavités souterraines : effondrement ●●● Erosion 	<ul style="list-style-type: none"> ●●● Programme Vallée du Lot ●●● Attractivité de sites ou territoires de qualité: vallée Lot, Célé, PNR, Figeac ●●● Thermalisme ●●● Dépollutions et réhabilitation des sites ●●● Demandes touristiques : tourisme nature, patrimonial (culturel et industriel), fluvial, ●●● L'agriculture - maintien espace, production "qualité" ●●● Contrat de rivière Célé ●●● Forêt de la Vaysse (SAU)
ATOUTS ●●●	FAIBLESSES ●●●								
<ul style="list-style-type: none"> ●●● Patrimoine bâti (Figeac et zone rurale) ●●● Vallées Lot et Célé : paysage, tourisme ●●● Qualité de vie et sécurité ●●● Conscience récente de la prise en compte de l'environnement de la part des décideurs politiques ●●● Pratiques agricoles (élevage extensif, productions de qualité) ●●● Ressource eau ●●● Proximité Parc Naturel Régional Causses du Quercy ●●● Disponibilité ressources naturelles (eaux chaudes, sols, bois, eau) ●●● Forêt de la Vaysse (D) 	<ul style="list-style-type: none"> ●●● Manque de conscience de la valeur économique et patrimoniale de l'environnement ●●● Mitage et manque de schémas cohérents d'urbanisme et développement ●●● Solutions techniques de dépollution trop coûteuses ●●● Manque de connaissance / pollutions ●●● Image négative du bassin minier ●●● Pollution (eau, air, sol) ●●● Sites dégradés : montagne pelée, cicatrices, friches industrielles (D) ●●● Patrimoine urbain dégradé (D) ●●● Assainissement communes urbaines (D) ●●● Biodiversité limitée 								
MENACES ●●●	OPPORTUNITÉS ●●●								
<ul style="list-style-type: none"> ●●● Terrils, lessivage, eaux de surface ●●● Manque d'attractivité du bassin (D) (implantations industrielles, touristes, curistes) ●●● Manque de solutions techniques à la dépollution (D) ●●● Gel des zones industrielles ou sols pollués (D) ●●● Coût de la dépollution, impact sur le poids de la fiscalité locale ●●● Cavités souterraines : effondrement ●●● Erosion 	<ul style="list-style-type: none"> ●●● Programme Vallée du Lot ●●● Attractivité de sites ou territoires de qualité: vallée Lot, Célé, PNR, Figeac ●●● Thermalisme ●●● Dépollutions et réhabilitation des sites ●●● Demandes touristiques : tourisme nature, patrimonial (culturel et industriel), fluvial, ●●● L'agriculture - maintien espace, production "qualité" ●●● Contrat de rivière Célé ●●● Forêt de la Vaysse (SAU) 								

Analyse spatiale

L'analyse spatiale repose sur l'analyse de l'organisation territoriale (exemple 22).

Exemple 22 : les quatre registres de l'analyse spatiale (2002)

Les quatre registres de l'analyse



²⁰ <http://www.territoiresdurables.fr/upload/pagesEdito/fichiers/rapport%20d2mip.pdf>

Quelles sont les compétences nécessaires pour réaliser un DTSE ?

La réussite du diagnostic territorial socio-économique repose en partie sur les compétences du prestataire qu'il soit issu d'un bureau d'étude ou d'un service territorial. La capacité de collecter, produire, traiter et analyser des données économiques et sociales est requise

Une bonne connaissance des acteurs de la gestion de l'eau et du monde agricole est essentielle, notamment pour identifier les acteurs et leurs relations.

L'enquête de terrain requiert des compétences particulières et nécessaires pour le recueil et l'analyse fine des discours. Une bonne maîtrise de l'analyse textuelle ou analyse de contenu est préconisée. Selon la méthode d'enquête choisie, des compétences en animation de la concertation peuvent s'avérer fondamentales (légitimité de l'animateur, neutralité durant les réunions, égalité de parole dans l'animation, respect des acteurs...).

« Le budget de l'étude de diagnostic socio-économique est généralement situé entre 30 et 70 k€ HT, selon la taille du territoire et la complexité des enjeux agro-économiques. L'importance de l'enquête (10 à 20 k€ HT) dépend de la taille de l'AAC et de la variété des systèmes agricoles. Elle est minimale pour une AAC de moins de 2 000 ha avec une activité largement dominante. Elle devient maximale pour une AAC de 5 000 ha ou plus, ou avec des systèmes agricoles variés. Au delà de 5 000 ha, l'impact de grandes tailles d'AAC peut en effet être compensé par des stratégies d'échantillonnage adaptées.

- Le traitement des données, la préparation des réunions et l'aide au ciblage des projets peuvent changer (20 à 50 k€) en fonction de la complexité des enjeux agro-économiques et de la variété des circuits de valorisation des productions agricoles.

Il est important de ne pas limiter trop fortement le budget, surtout pour la phase d'enquête, car le temps consacré aux contacts est primordial pour une bonne compréhension des acteurs et pour construire des propositions pertinentes. » (Mémento, 2010)

Mutualiser les données avec le DTPA et le DTPM permet d'alléger les coûts, notamment ceux liés à la collecte des données et à l'enquête.

Quels sont les indicateurs socio-économiques qui peuvent s'insérer dans le DTSE pour les aires d'alimentation de captages ?

Tableau 2 : Les indicateurs socio-économiques statistiques

Catégorie d'indicateurs	Indicateurs
Périmètre du captage	Superficie
Géographie physique	Contexte géologique et hydrogéologique
Démographie	Nombre de communes/intercommunalité
	Densité
	Population totale/nombre d'habitants
	Population par sexe et âge (pyramide des âges)
	Taux d'activité, taux de chômage
	Solde naturel/solde migratoire
Tissu économique	Population par catégories socioprofessionnelles
	Axes de communication-infrastructures de transport (infrastructures : routes; transports ferroviaires, aéroportuaires, maritimes, fluviaux,...)
	Poids économique des différents secteurs
	Flux de migration (domicile travail, pôle d'attraction...)

Tableau 3 : Indicateurs Activités

Agriculture/pêche	SAU
	UTA exploitants/UTA familial/UTA salarié
	Types de culture (agroforesterie, pépinière/verger, prairies, vignes, cultures (blé, maïs, soja, colza...), apiculture,

	ostréiculture
	Types d'élevage (bovin, ovin, équin, volaille, caprin...). Montant de l'agrofourriture
	Agés des exploitants/transmissibilité des exploitations
	Montant équipements matériels et frais financiers
	Productions en tonnes
	Origines des exploitants
	Evolution du nombre d'exploitation par type de production
	Evolution du nombre de salariés par type de production
	distances siège d'exploitation-site
	Part des emplois agricoles/part des emplois agricoles dans les actifs/ comparaison avec départements ou/et régions
	Statuts fonciers des parcelles
	Engagements et contraintes de la production agricole (subventions liées à l'agriculture, aides PAC, ...)
	Création /disparition d'exploitations agricoles
	Labellisation de produits
	Surfaces irriguées, nombre d'exploitations irrigantes/ coûts liés à l'irrigation
	Coût de l'eau agricole (redevances)
	Pêche professionnelle (nombre de pêcheurs, techniques de pêche)
Filières agricoles	Productions et débouchés commerciaux
	Collecte, stockage et transformation
	Intrants, équipements agricoles
	Accompagnement de la production agricole (réseau de conseil agricole)
	Agroalimentaire : nombre d'établissements, salariés, chiffres d'affaire, localisation...
Artisanat	Nombre d'établissements artisanaux/types/ nombre de salariés
Industrie	Répartition de l'emploi salarié industriel sur l'AAC
	Nombre d'établissements industriels/types
	Liste des entreprises les plus importantes (activités, effectifs)
	Liste des carrières
	Liste des ICPE
Tourisme	Offre d'hébergement touristique (nombre d'établissements, de nuitées, dépenses moyennes)
	taxes séjour
	Population occasionnelle (pression touristique)
	Parc de logement (dont résidences secondaires)
	Type d'activités touristiques
	Nombre de salariés
	Chiffre d'affaires
Filières Eau	volume annuel prélevé
	Production des prises d'eau
	Evolution de la qualité de l'eau
	Nombre d'habitants desservis / localisation des habitants desservis/ types d'habitants desservis
	Volume de production d'eau par an
	prélèvements agricoles
	Volumes mis en réseau/ volumes consommés

	Estimation de la consommation d'eau en bouteille/coûts
	Budget relatif à l'eau potable
	Mode de gestion de l'eau
	Qualité des eaux de captage
	Nombre de captages abandonnés
	Prix de l'eau
Activités sport et loisirs	Nombre d'associations, nombre d'adhérents par activité (pêche de loisirs, chasse, canoë kayak...)
	Nombre de salariés dans ce secteur
	Parcs jardins, espaces naturels
	Musée
	Parc animalier
	Forêt
	Réserve naturelle
	Randonnées /promenades (fréquentation)

Tableau 4 : Les acteurs

Collectivités territoriales	Communauté de communes/intercommunalité
	Syndicats de communes
	CLE/comité de rivière
	Syndicats de rivière ou de distribution d'eau
	Syndicats propriétaires d'étangs
	Communautés d'agglomérations
	Conseils régionaux
	Parcs naturels régionaux
	Conseils généraux
	EPTB
Agriculture	Agriculteurs
	Chambres d'agriculture
	Coopératives
	Négoces
	Aquaculteurs
	Conchyliculteurs /
	Organisations syndicales
	Etablissements de formation agricole
	Viticulteurs
	Groupement foncier agricole
	Maraîchers
Services de l'Etat	ARS
	DREAL
	DDT
	Préfet région
	Préfet bassin
	Agences de l'eau
	ONEMA
	DDPP
	DRAF

	Organismes de recherche
	SAFER
Industrie/artisanat	CCI
	TPE/PME....
	ICPE
	Concessionnaire services eau potable
	Bureaux d'études
	Artisans/chambre de l'artisanat et du commerce
Associations	Pêcheurs
	Propriétaires de moulins ou d'ouvrages hydrauliques
	Chasseurs
	Consommateurs
	Environnement/ écologie
	Sport/culture/éducation
	Irrigants
	Conservatoire du littoral
	Conservatoire des espaces naturels
Particuliers	Propriétaires fonciers
	Riverains
Observatoires	Tourisme, environnement, eau
Autres	Hydrogéologues

Concernant les acteurs, leur(s) rôle(s) et leurs relations sont au centre du diagnostic. Il ne s'agit pas uniquement de les citer mais bien de les replacer dans leur contexte et dans leur façon d'agir. Les relations de conflit, de coopération, de concurrence... sont à analyser. De même, la planification existante est à prendre en compte (réglementaire, contractuelle...).

Tableau 5 : Planification

Occupation du sol	Zones urbanisées/ industrielles Mines, décharges et chantiers Espaces verts artificialisés, non agricoles Terres arables Cultures permanentes Prairies Zones agricoles hétérogènes Forêts Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation réserve naturelle
Planification	TBV- trames bleues et vertes
	ENS- espaces naturels sensibles
	Plan d'épandage des boues
	ZNIEFF-zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique
	Zones humides
	SCOT-Schéma de Cohérence Territoriale
	PLU-Plan Local d'Urbanisme
	Charte de parc naturel régional
	PDU-plan de déplacements urbains
	PLH-plan local de l'habitat
	SDAGE-Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des

	Eaux
	SAGE-Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
	PAPI-plan d'Action de Prévention contre les inondations
	Contrats de rivière, contrats de milieux...
	PPR-Plan de Prévention des Risques
	SDVMA-Schéma Départemental de préservation, de Restauration et de Mise en Valeur des Milieux Aquatiques
	PAEN-Périmètre de protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains
	Schéma touristique
	Natura 2000
	Opération zéro pesticide
	Agenda 21
	Ecophyto (fermes DELPHY...)
	Programmes agri-environnementaux

Autres indicateurs :

- couleur et historicité des conseils généraux et régionaux, répartition politique des communes
- part de l'eau dans les budgets (commune, département, région, EPCI)
- actions déjà réalisées, en cours et programmées. Quels sont les problèmes identifiés ? Quels sont les objectifs des actions ? Quelles sont les actions déjà en œuvre ? Quels sont les moyens ?

Comment mettre en place un DTSE ?

Comme nous l'avons précédemment dit, il est important d'inscrire le DTSE dans la démarche préliminaire de l'état des lieux avec les autres diagnostics. En effet, les questions posées lors des entretiens avec les principaux acteurs de l'AAC ne doivent pas être redondantes. Interroger les acteurs une seule fois permet de ne pas créer d'agacement.

Qui réalise le DTSE ?

Il n'y a pas de règle précise, plutôt des opportunités. Certains DTSE sont réalisés par :

- les services du maître d'œuvre (exemple : service d'une communauté de communes)
- les bureaux d'études après le lancement d'un appel d'offre du maître d'œuvre ;
- l'animateur territorial :
- les syndicats d'eau et d'assainissement...

Ainsi, par exemple, le DTSE du captage de Dieudonné-Montchavert a été réalisé par les services de la Communauté de Communes du Pays de Thelle. Ce diagnostic avait comme objectif de faire avancer la démarche de mise en place d'une AAC, le processus étant bloqué. Il s'est surtout centré sur les acteurs et leurs relations.

Lors de l'étude du bassin d'alimentation de captage Saint-Just en Chaussée, les chargées de missions eau et l'animatrice agricole de la communauté d'agglomération du plateau Picard a réalisé l'étude socio-économique qui est incluse dans le diagnostic multi-pression.

Les résultats sont très différents selon les compétences des personnes en charge de la réalisation du ce diagnostic et selon leur propre lien avec le commanditaire.

Conclusion

A l'heure actuelle, bien que la demande soit en constante évolution, les DTSE réalisés dans le cadre d'AAC ne sont pas nombreux. En effet, le DTSE n'est en aucune façon obligatoire mais sa pertinence augmente sensiblement en fonction de la taille, des particularités territoriales de l'aire d'alimentation de captage,. Bien au-delà d'une simple recommandation, le DTSE devient indispensable en AAC conflictuelle. Il permet dans ce cas de mettre en exergue les différents intérêts en présence, de confronter les représentations et les enjeux et de bâtir le terreau nécessaire à la conduite d'un dialogue territorial. Un processus de dialogue territorial peut s'engager au moment de la mise en place de l'enquête de terrain. Le DTSE permet notamment pour les grandes aires d'alimentation de captage ou les plus fortement contestées, de comprendre et d'appréhender les situations locales afin de proposer des mesures d'actions qui se révéleront efficaces.

Le DTSE est un outil d'aide à la décision mais également un outil d'aide à la communication, notamment lors de la phase d'enquête de terrain. En effet, établir un diagnostic socio-économique sur un territoire et restituer ses principaux résultats permet de délivrer un message fort autour de la question de l'aire d'alimentation de captage et dans certains cas il peut s'avérer révélateur de tensions existantes et entraîner des actions en amont pour sensibiliser les acteurs du territoire à la problématique des AAC..

Bibliographie

ACTeon, *Guide méthodologique pour l'élaboration et la mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux*, MEEDDAT -- Juillet 2008 actualisé en mai 2012, p.16, http://gesteau.eaufrance.fr/sites/default/files/guide_sage.pdf

Agence de l'eau Loire-Bretagne, *Restauration des cours d'eau, communiquer pour se concerter*, Guide, 2011 ; http://www.eau-loire-bretagne.fr/espace_documentaire/documents_en_ligne/guides_milieux_aquatiques/Guide_restaurati_n-CE.pdf

Agence de l'Eau Seine Normandie, *Diagnostic socio-économique agricole dans une aire d'alimentation de captage*, 2010, https://colloque4.inra.fr/.../5_PPT_AL-GUILMAIN.pdf

Agence de l'eau Seine-Normandie, *Diagnostic socio-économique dans une AAC. Mise en œuvre dans le captage de Dieudonné-Montchavert*, diaporama de présentation, http://www.eau-seine-normandie.fr/fileadmin/mediatheque/Politique_de_leau/Journee_27_janv_11/7_diag_socio-eco_demarche.pdf

Agence de l'Eau Seine Normandie, ECODECISION, AGRISTEM, *Diagnostic socio-économique agricole sur une aire d'alimentation de captage-Mémento*, juillet 2010, http://www.eau-seine-normandie.fr/fileadmin/mediatheque/Agriculteur/Images/Page_documents/AESN_AAC_memento_vf.pdf

Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne et le département du Finistère, « *Diagnostic socio-économique SAGE de la baie de Douarnenez et plan gouvernemental de lutte contre les algues vertes* », Juillet 2011 ; http://www.sagebaiededouarnenez.org/site/wp-content/uploads/2012/01/2-dories-diagnostic_socioeconomique-BDz.pdf

Antea Group, « Présentation Antea Group. DTMP champs captant de l'Escribieux », diaporama, 2011

ARPE, « *Le diagnostic territorial au regard du développement durable* »

ARPE, *Diagnostic régional de l'eau en Midi-Pyrénées*, 2010 ; http://www.arpe-mip.com/html/files/EAU/Diagnostic_EAU_2010.pdf

BARATAUD F., DURPOIX A., MIGNOLET C., *Analyse multi-variée des Aires d'Alimentation de Captage dites Grenelle*, Rapport, Programme PIREN-Seine http://www.sisyphes.upmc.fr/piren/webfm_send/1090

BARATAUD, F., ARRIGHI A., *Construction et tests d'un outil d'enquête et d'analyse des territoires à enjeu eau, Synthèse de l'étude menée sur 5 AAC*, 2013

BARRAQUE B. et VIAVATTENE C., *La protection des captages de la Plaine du Saulce : un cas de Paiement pour Services Environnementaux en France ?*, rapport scientifique, RDT, http://www.territoires-rdd.net/recherches/barraque_axe1/barraque_rapport.pdf

BASILICO L., DOMANGE N., « *Captages d'eau potable et pollutions diffuses : quelles réponses opérationnelles à l'heure des aires d'alimentation de captage « Grenelle* » ? », Les rencontres, Onema, 2011, http://www.onema.fr/IMG/Synthese_captage.pdf

BECCERA S., ROUSSARY A., « *Gérer la vulnérabilité de l'eau potable : une action publique désengagée ?* », in *Nature Sciences et Sociétés*, 220-231, http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=NSS_163_0220&DocId=189862&Index=%2Fcairn2Idx%2Fcairn&TypeID=226&BAL=anySXrdf7ww2&HitCount=5&hits=27b7+1edf+1ede+1edd+c+0&fileext=.html

BEGUIN, P., COUTAREL, L., PROST, L., MAILLOT P.A., « *Conduite de projet et réduction des risques environnementaux : le cas des AAC « grenelle* », article, *46ème Congrès de la SELF, L'ergonomie à la croisée des risques*, Paris, 14-16 Septembre 2011, <http://www.ergonomie-self.org/media/media58455.pdf>

BION Jean-Yves (coord.), *Le diagnostic territorial : un outil de l'action publique- Diagnostics de territoires et systèmes d'acteurs*, Rapport, CERTU, 2003 ; http://lara.inist.fr/bitstream/handle/2332/921/diag_territ.pdf;jsessionid=DB5CE280EDEAE8FFFE0CD2B88E50560D9?sequence=4

BLASQUEZ Laura, sous la direction de, APCA-FP2E, Protection des aires d'alimentation de captages d'eau potable vis-à-vis des pollutions diffuses. Recommandations de bonnes pratiques partenariales, Guide, Juillet 2010,

http://www.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/thematiques/Produire_durablement/Ressources_en_eau/Guide_A_PCA-FP2E.pdf

BRUN Patrick, FREY Vincent, Mise en place des programmes de protection des aires d'alimentation des captages pour l'eau potable, Rapport CGEDD-CGAER, mai 2011
http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/CGAER_1911_2011_Rapport.pdf

Bureau d'études CESAME, « SAGE Haut-Allier, Diagnostic de la ressource en eau et des milieux aquatiques-Diagnostic socioéconomique-Élaboration du scénario tendanciel », Rapport, juillet 2011,
http://gesteau.eaufrance.fr/sites/default/files/1452P1_RapportDiagnostic_BD.pdf

CDIAT, Exemple de grille de diagnostic du contexte socioéconomique du territoire et de l'offre départementale de l'IAEAnalyse AFOM - Atouts - Faiblesses - Opportunités –Menaces

DTTM 50, Schéma de développement durable de la Vallée de la Sélune, Phase1, diagnostic, 2012 ;
www.manche.gouv.fr/content/download/.../Introduction.pdf

DUPONTEIL Agathe, GRANDMOUGIN Benoît, RAVEAU Adriana, STROSSER Pierre (ACTéon) ; Analyse socio-économique du territoire, Sage SEUDRE, Mars 2012
http://gesteau.eaufrance.fr/sites/default/files/analyse_socioeco_0.pdf

Ecodécision et AGRISTEM, Cahier des charges. Diagnostic socio-économique agricole dans une aire d'alimentation de captage, 2010 ;
www.eau-seine-normandie.fr/.../AESN_AAC_memento_vf

EPICES-AsCa, Evaluation de la politique de Seine-Normandie en faveur de la maîtrise d'usage des sols à long terme sur les aires d'alimentation de captage en eau potable, note de synthèse, février 2011,
http://www.eau-seine-normandie.fr/fileadmin/mediatheque/Expert/Evaluation/synt_eval_politique_captages_AESN.pdf

Etablissement Public Loire - Rapport final -Décembre 2012 http://www.sage-cher-aval.com/PDF/Sc_T_Final.pdf

Géohyd, Analyse socio-économique et Scénario tendanciel du SAGE du bassin versant Cher aval

GIBAUD C., NOUVEL P., Guide méthodologique pour la mise en œuvre de plans d'actions agricoles sur les aires d'alimentation de captages, Rapport V1, MEDDE-MAAF, 2010
http://www.croppp.org/IMG/pdf/Guide_methodo_AAC_plans_actions_agricoles_v1_06-2010_cle84398c.pdf

http://www.eau-seine-normandie.fr/fileadmin/mediatheque/Agriculteur/Images/Page_documents/AESN_AAC_CCTP_vf.pdf

Institution interdépartementale du Bassin de l'Huisne, IDEA, ASCONIT, Approche socio-économique du territoire, rapport final, 2004 http://www.sagehuisne.org/IMG/pdf/Rapport_final_socio-economique.pdf

JEANNOT Gilles, « Diagnostic territorial et coordination de l'action publique » in COUTARD Olivier (ed.), Le bricolage institutionnel, crise des cadres hiérarchiques et innovation dans la gestion des entreprises et des territoires, Elsevier, 2001, p.119-127

LARDON Sylvie et PIVETEAU Vincent, « Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux », Géocarrefour [en ligne], vol.80/2/2005 ;
<http://geocarrefour.revues.org/980>

MEDDE, Mémento pour la réalisation d'un diagnostic territorial des pressions agricoles (DTPA), 2010
http://captages.onema.fr/system/files/medde_2010_0.pdf

MEDDE, MAAF, Guide méthodologique-Protection d'aire d'alimentation de captage en eau potable contre les pollutions liées à l'utilisation de fertilisants et de pesticides, 2012,

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_Methodo_aires_de_captage_-_assemblage_web.pdf

ONEMA, *Inscrire le projet de restauration dans un projet territorial* ; http://www.onema.fr/IMG/Hydromorphologie/9_conn6_inscrire_vbat.pdf

ONEMA-« Captages d'eau potable et pollutions diffuses : quelles réponses opérationnelles à l'heure des aires d'alimentation de captages « grenelle », in *Les rencontres de l'Onema*, n°10, juin 2011, <http://www.onema.fr/IMG/pdf/rencontres/Onema-Les-Rencontres-10.pdf>

ONEMA- « Réaliser un diagnostic et définir un projet multi-objectif » ; http://www.onema.fr/IMG/Hydromorphologie/13_conn9_diagnostic_vbat.pdf

ROLLAND, V. ; KUNG-BENOIT, A. ; BENOIT, M., *Construire des coordinations d'activités agricoles sur un BAC : Une problématique nitrate sous la contrainte du Grenelle à résoudre par un petit collectif d'acteurs : les captages d'Harol (Vosges)*, communication orale, Les rencontres 2011 GIS GCHP2E ; 2011/02/03 ; Paris (FRA).

ROUSSARY A., *Les aires d'alimentation de captages : vers une co-responsabilisation territoriale ?*, chapVIII, thèse, 2011, http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/49/46/24/PDF/These.ROUSSARY._Juin2010.pdf

ROUSSARY Aurélie, SALLES Denis, AKERMANN G., *ACT'EAU-Acteurs des aires d'alimentation de captages et territoires de l'eau-PHASE 1 : Diagnostic socio-économique*, CERTOP-Agence de l'eau Adour Garonne, Université Toulouse le Mirail, 2010 ; http://cemadoc.irstea.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php

ROUSSARY, A. ; SALLES, D. ; AKERMANN, G., *Act'Eau : acteurs des aires d'alimentation des captages et territoires de l'eau : rapport d'étude sociologique rapport scientifique*, 2010, http://cemadoc.irstea.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php

SCE, *Etude socio-économique du SAGE loir*, Rapport validé par la CLE, 2010 http://www.sage-loir.fr/IMG/Etudes/09531A_SAGE%20Loir_Etude%20socio%20economique_VF.pdf

SIAEP Tarbes-nord, *Diagnostic territorial de l'AAC d'Oursbelille*, 2011, version sept. 2012, <http://www.siaep-tarbes-nord.fr/attachments/article/91/DTPA-V-11-09-12.pdf>

Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Caux central, Chambre d'agriculture Seine-Maritime, « *Démarche de protection du bac d'Héricourt-en-Caux, Diagnostic socio-économique* », août 2013 http://www.seine-maritime.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/RAP_diag_socio-eco_BAC_Hericourt_VF.pdf

Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc ; « Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Baie de Saint-Brieuc- Réalisation de l'état des lieux et des usages. Détermination des manques et diagnostic », Rapport 2008 <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/consulter/ImageBIG.asp?RechMoteurHidden=&RechMoteurFrom=&ListeFichierID=&RechMoteur=&DossierID=19345&AlbumID=127936&FromPage=1&FichierID=1142879&PagePersoID=>

VERNOUX J.F, BUCHET R., *Améliorer la protection des captages d'eau souterraine destinée à la consommation humaine ?* Guide BRGM, 2011, http://www.brgm.fr/sites/default/brgm/publications/ouvrage_eau-captages/index.html

VERNOUX J.F, WUILLEUMIER A., DORFLIGER N., *Guide de délimitation des bassins d'alimentation des captages et cartographie de leur vulnérabilité vis-à-vis des pollutions diffuses* - BRGM - 2007, <http://infoterre.brgm.fr/rapports/RP-55874-FR.pdf>

ZAKEOSSIAN D., BAUDUCEAU N., CHEVILLOTTE G., DESGREE A., NARCY J-B, *Actions de lutte contre les pollutions diffuses agricoles dans les bassins d'alimentation des captages d'eau potable*, Rapport, 2007